N° 86.

ÉTUDE

SUR LA

SITUATION HYGIÉNIQUE DES OUVRIERS

EN RUSSIE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 30 juillet 1888

Par Mme ALEXANDRINE TKATCHEFF

Née à SAINT-PÉTERSBOURG.

(Ministère de l'Intérieur : Médaille d'Argent de 1re classe ;
Épidémie cholérique de 1884).

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

MONTPELLIER
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE CHARLES BOEHM
ÉDITEUR DU MONTPELLIER MÉDICAL,
DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DES SCIENCES MÉDICALES.
10, RUE D'ALGER 10,

1888

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. CASTAN..... Doyen
GRASSET..... Assesseur

PROFESSEURS :

Physique médicale	MOITESSIER (✻).
Médecine légale et Toxicologie	JAUMES
Clinique chirurgicale	DUBRUEIL (✻).
Chimie médicale et Pharmacie	ENGEL.
Hygiène	BERTIN-SANS.
Clinique médicale	CASTAN.
Clinique médicale	GRASSET.
Physiologie	LANNEGRACE.
Clinique obstétricale et Gynécologie	DUMAS (Léon).
Clinique chirurgicale	TEDENAT.
Opérations et Appareils	GRYNFELTT.
Pathologie externe	CHALOT.
Anatomie pathologique et Histologie	KIENER (✻).
Anatomie (Chargé du Cours)	GILIS.
Thérapeutique et Matière médicale	HAMELIN. (✻).
Clinique des maladies mentales et nerveuses	MAIRET.
Botanique et Histoire naturelle médicale (Ch. du Cours).	GRANEL.
Pathologie interne	N...

Doyen honoraire : M. J. BENOIT (O. ✻ ✠)
Professeurs honoraires : MM. MARTINS (O ✻), DUPRÉ (✻ C ✠), CAVALIER (✻).

CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUES ANNEXES :

Clinique des maladies des enfants	MM. BATLLE.
Clinique des maladies syphilitiques et cutanées	GAYRAUD.
Clinique ophtalmologique	TRUC.
Clinique des maladies des vieillards	MOSSÉ.

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

MM. CARRIEU.	MM. BLAISE.	MM. TRUC.
MAIRET.	BAUMEL.	GERBAUD.
BIMAR.	VILLE.	GILIS.
MOSSÉ (✻).	GRANEL.	MALOSSE.
REGIMBEAU ✻.	FORGUE.	BROUSSE.

MM. GOT, *Sécrétaire.*
F.-J. BLAISE, *Secrétaire honoraire.*

EXAMINATEURS DE LA THÈSE :

MM. BERTIN SANS, *président* ;
LANNEGRACE, professeur ;
MOSSÉ, agrégé.
BROUSSE, agrégé.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur, qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

INTRODUCTION.

On considère généralement la Russie comme un pays exclusivement agricole, dans lequel l'industrie est très peu développée. Si l'on compare son industrie proportionnellement à sa population[1], elle paraîtra en effet minime à côté de celle des autres pays de l'Europe. Mais si l'on compte le nombre total des fabriques et des usines qui existent en Russie et le nombre des ouvriers qu'elles emploient, si l'on évalue en outre le capital qu'elles mettent en circulation, on verra bien qu'elle est loin d'être insignifiante et mérite bien qu'on s'occupe d'elle. En effet, il y a actuellement en Russie, sauf la Finlande et les pays asiatiques, 33,815 fabriques et usines qui mettent en circulation un demi-milliard de roubles[2], et occupent 932,000 ouvriers. Dans ce nombre, n'entrent pas les artisans ni les *koustari* (ouvriers patrons qui forment un nombre supérieur même à celui des ouvriers des fabriques et des usines[3]).

En outre, cette industrie va toujours en augmentant, ce qu'il est facile de voir en jetant un coup d'œil rapide sur quelques chiffres que nous avons à notre disposition. Ainsi, le revenu net de certaines industries était le suivant :

[1] Le nombre total des sujets russes, Caucase, Sibérie et Asie centrale y compris, est de 108,787,235, avec une proportion de 1003 du sexe masculin contre 1000 du sexe féminin (*Revue Scientifique*, 1888, n° 26).

[2] La valeur normale d'un rouble est de 4 fr.

[3] *Pensée Russe*, 1886, n° 12, *Chronique*, pag. 177.

	En 1860		En 1874	
Construction des machines	7 millions	roubles	31 millions	roubles
Tanneries.....	16	—	35	—
Tissanderies de coton....	21	—	57	—
Tissanderies de laine.....	8	—	21	—
Usines à sucre.....	6	—	43	—

Par conséquent, dans l'espace de quatorze ans ces industries ont augmenté dans les proportions de 100, 200 et même 700 %[1].

Malgré ce progrès, et alors que dans tous les pays de l'Europe, sauf la Belgique, les devoirs et les droits mutuels des fabricants et des ouvriers sont régis d'après une législation spéciale, tandis que leurs usines et leurs fabriques sont soumises à une inspection régulière et rigoureuse, la Russie fait exception. Sans doute, il existe quelques règlements spéciaux pour certaines industries, et encore ne concernent-ils que certaines localités ; mais, là même où ils sont obligatoires, restent-ils lettre morte, grâce à la négligence des propriétaires, à la complaisance trop grande de l'administration locale et enfin parce que quelquefois il est impossible de les mettre en pratique : telle l'obligation du médecin d'arrondissement, qui, sans compter ses autres devoirs, est chargé de la surveillance de l'état sanitaire de plusieurs dizaines de mille d'ouvriers.

Dans le courant des trente dernières années, le Gouvernement, comprenant l'insuffisance des lois existantes, a nommé à trois reprises des Commissions spéciales pour étudier la situation dans laquelle se trouvent les fabriques et les usines, et pour élaborer un projet de lois nouvelles.

D'autre part, les *zemstwo* (municipalités) de quelques départements (Moscou, Wladimir, Twer et autres) organisèrent des Commissions dans le même but.

[1] Karatchounsky ; *Statistique des forces productives de la Russie, Tableau II*, cité par M. le professeur Yanjoul ; *Travail des femmes et des enfants en Angleterre et en Russie. Annales de la Patrie*, 1880, nº 3, pag. 105-106.

Des projets pour des réformes législatives furent faits par plusieurs savants le plus autorisés, tel le professeur Yanson, par exemple, et enfin par les fabricants eux-mêmes, parmi lesquels M. Napalkof, conseiller municipal du département de Wladimir, et les membres de la Bourse et de la Société technique de Riga.

Bien que les conclusions de ces Commissions soient unanimes sur l'état déplorable des fabriques et des usines et de la pénible situation des ouvriers, bien que nombre de projets aient été préparés et publiés, jusqu'à ces derniers temps la situation est restée la même.

Pour nos recherches, nous nous sommes servie surtout des *derniers rapports de ces Commissions sanitaires*, des *comptes rendus des différentes municipalités*, et des *travaux sur la situation des établissements industriels, dus à la plume de quelques-uns des professeurs russes*, enfin du *Traité d'Hygiène* de M. Erismann, éminent professeur de la Faculté de Moscou.

L'étude de l'état hygiénique dans lequel se trouvent les ouvriers entre de plain-pied dans la statistique. Pour avoir des données précises et pour connaître la valeur réelle de ces données, il faut des chiffres complets dans nombre de questions. Malheureusement, en Russie, la statistique se trouve dans un état bien peu satisfaisant, et pour plusieurs causes : énorme espace du pays, population éparse et extrêmement variable, manque d'initiative du Gouvernement et instruction insuffisante des administrations locales ; état de choses dont ne cessent de se plaindre nos économistes, hygiénistes, criminalistes et autres observateurs. Par conséquent, les renseignements dont nous avons pu nous servir seront souvent incomplets; c'est pourquoi nous demandons d'avance l'indulgence pour notre travail, car on y trouvera sans doute bien des lacunes.

ÉTUDE

SUR LA

SITUATION HYGIÉNIQUE DES OUVRIERS EN RUSSIE

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil général sur la manière dont se recrute la classe ouvrière en Russie.

Sommaire. — Trois catégories d'ouvriers ; ouvriers permanents, ouvriers temporaires, ouvriers patrons. — Migration périodique des habitants des campagnes vers les grands centres industriels. — Causes de l'émigration : productivité insuffisante du sol, nécessité d'aller chercher des ressources ailleurs. — Ex. : le département de Tchernigof. — Budget du paysan, son revenu, ses dépenses. — Statistique de l'émigration. — Mode d'engagement des ouvriers. — Modèle du contract d'engagement.

La terre est la principale ressource des habitants de la Russie. Depuis l'abolition du servage, la plupart des paysans possèdent des terres, mais elles ne leur rapportent pas suffisamment, et ils sont obligés d'aller chercher ailleurs le complément de leur revenu. Tous les ans, pendant quelques mois, de septembre à février, ils se font ouvriers des fabriques, puis ils retournent pour le restant de l'année à leur village et redeviennent cultivateurs. Cela leur crée une situation sociale particulière qui ne se

rencontre, à ce qu'il me semble, qu'en Russie : ce sont des *ouvriers temporaires*.

D'autres restent chez eux et suppléent à l'insuffisance de la terre par de petites industries (poterie, coutellerie, serrurerie, tissanderie, tonnellerie, charronnage, etc., etc.), dont ils s'occupent avec leur famille. Ce sont les *koustari*, ouvriers patrons. Ils vendent leurs produits aux négociants en gros, soit directement, soit, ce qui est le plus souvent, par l'intermédiaire des courtiers.

Ainsi, au point de vue de la situation sociale, nous pouvons diviser les ouvriers russes en trois catégories :

1° *Les ouvriers permanents*, qui travaillent toute leur vie dans les fabriques ; 2° *les ouvriers temporaires* ; et 3° *les koustari*.

Dans le cours de ce travail, nous ne parlerons que des deux premières catégories d'ouvriers, c'est-à-dire des ouvriers permanents et des ouvriers temporaires, sans nous occuper des koustari et sans nous arrêter à la grande classe des paysans.

Il se produit tous les ans à certaines époques, dans tous les points de Russie, un mouvement des travailleurs, qui quittent la campagne pour se rendre dans les grands centres industriels. Les causes qui déterminent cette oscillation humaine résident dans l'extrême misère de l'habitant des campagnes et dans la nécessité pour lui d'acquérir un supplément aux maigres ressources que lui procurent ses champs. *La migration des ouvriers des campagnes peut être considérée comme le baromètre économique de la misère : là où le sol est riche, l'émigration est moindre ; là où la production diminue, un plus grand nombre de travailleurs quittent chaque année leurs villages.*

Nous n'avons pas de statistique générale sur l'émigration, mais les renseignements que nous avons sur quelques-unes des localités nous permettront de juger approximativement de l'état général.

Nous pouvons prendre pour exemple le département de Tchernigow [1], sur lequel nous avons une statistique assez complète, et qui d'ailleurs, par les qualités de ses terrains, peut être considéré comme réunissant les différentes conditions du sol de toute la Russie européenne.

Il peut en effet être divisé en trois zones de fertilité inégale : l'une, celle du Sud, formée de *terre noire*, humus, type de la steppe fertile ; l'autre, celle du Nord, caractérisée par un sol sablonneux et infertile ; et enfin la troisième, intermédiaire, d'une fertilité moyenne. Des statistiques faites de 1875 à 1877, sur la population et les ressources du département de Tchernigow, nous prendrons quelques chiffres se rapportant à un arrondissement de chacune de ces zones.

Dans le Sud (arrondissement de Borsensky), le sol est des plus fertiles et *produit en moyenne* 65 *poudes* (10 1/2 hectolitres) *de blé par déciatine* (0,915 hectare).

Dans la région moyenne (arrondissement de Tchernigow), la production moyenne est *de* 35 *poudes* (5,7 hectolitres).

Enfin dans le Nord (arrondissement de Nowozibkow), elle est *de* 15 *poudes* [2] (2,45 hectolitres seulement).

Telle est la production de ce département, et nous répétons que ces chiffres sont applicables aux différentes parties de la Russie. Avec eux, établissons le budget du paysan [3].

Tout chef de ménage (5 à 6 personnes) a reçu en partage dans ce département, en moyenne 7 3/4 déciatines (7 hectares environ) de terre, souvent les moins fertiles [4]. Cette propriété, qui paraîtrait

[1] Ce qui concerne ce département, nous le tirons de l'article de M. Tcherwinsky, membre du bureau de Statistique de la municipalité du département : *Migrations économiques. Ann. de la Patrie*, 1880, nos 6 et 7.

[2] 1 poude = 16k,33.

[3] Tcherwinsky, pag. 429.

[4] Il y a beaucoup de localités en Russie où le paysan possède moins d'une déciatine.

pour les Français assez considérable, est insignifiante pour la Russie; car le manque de capitaux, absorbés par les impôts qui souvent s'élèvent jusqu'à 50 % du revenu du paysan [1], l'absence de connaissances techniques, le manque de bestiaux et de matériel, empêchent d'en retirer le plus possible.

Une partie de ce terrain, 2 déciatines environ, est laissée en jachère ; le reste est distribué en alternance des cultures avoine, sarrasin, blé. A ce dernier on ne peut consacrer en général dans ce département que 2 déciatines. Et c'est le seul élément d'échange, les autres produits étant directement consommés. Il est donc le seul revenu.

Avec les moyennes de production citées ci-dessus, nous trouverons pour cette région : 130 *poudes pour la zone la plus riche, et* 30 *poudes pour les parties le moins favorisées.*

Évaluons aussi en blé le budget moyen des dépenses. Nous trouvons d'abord 14 roubles d'impôts, ce qui équivaut pour ce département à une valeur de 30 poudes de blé. Ensuite il faut annuellement à chaque membre de la famille 18 poudes de blé pour sa consommation alimentaire, soit 100 poudes environ pour le ménage de 6 membres. Par conséquent, *il faut par an à chaque ménage un total de* 130 *poudes.*

Seuls les paysans les plus favorisés atteignent ce chiffre de récolte, et il ne reste rien pour les autres besoins. Mais la population, en général, est au-dessous de ses affaires. Que fait-elle ? Elle émigre. Elle va chercher des ressources ailleurs.

Voici la moyenne de l'émigration, pendant les années 1875-76-77, de chacun des trois arrondissements types et parallèlement les chiffres de la récolte :

[1] Lwow ; *Impôt industriel et son mode de régularisation.*

Arrondissements.	Nombre de ménages.	Passeports délivrés.	Pour cent ménages.	Récolte de blé par déciatine.
Borzensky (Sud)...	19682	1383	7 %	65 poudes.
Tchernigow (moyen)	16987	2454	14 %	35 poudes.
Nowosibkow (Nord)	20085	14980	75 %	15 poudes.
	56754	18817	32 %	

Ce tableau montre clairement que, *plus la moyenne de la récolte est faible, plus l'émigration est grande.*

Au total, les trois arrondissements ont livré annuellement 18,817 passeports, en moyenne, sur 56,754 ménages, soit 30 passeports pour 100 ménages. Il part donc une personne sur trois ménages, ce qui fait en moyenne, pour le département de Tchernigow, 90,000 personnes qui quittent annuellement pour plusieurs mois le pays.

Et cela est ainsi à peu près partout. Dans les départements du Sud-Ouest, les usines à sucre, à elles seules, occupent 80,000 de ces ouvriers; les villes de Saint-Pétersbourg et de Moscou en comprennent respectivement 200,000 et 250,000 venant de tous les côtés[1].

L'émigration se fait à la fin de l'automne, après les travaux des champs et les récoltes. Quelques-uns de ces ouvriers temporaires vont chercher du travail, mais la plupart ont déjà un engagement. Il y a six mois, un *embaucheur* est arrivé dans le village, dépêché par les propriétaires des fabriques au moment où le paysan se trouve dénué de ressources et pressé par les impôts ; il vient souvent de loin. L'engagement se fait devant le maire du village et les discussions entre l'offre et la demande commencent. On cède de part et d'autre, mais il est aisé de comprendre de quel côté est la force, entre le désir tout naturel de l'embaucheur de garder le plus possible pour lui, et le besoin pressant du contri-

[1] Yanson ; *Statistique comparée*, tom. I, pag. 369-370.

buable qui est acculé et sur le point d'être livré aux coups de l'Administration, de voir vendre pour dette son matériel, son troupeau, sa charrue, ses ustensiles, même les planches qui constituent les murs de sa maison.

L'engagement est libre et se fait d'après un contrat signé entre l'embaucheur et plusieurs membres du village réunis, constitués en *artel*[1] et prenant un engagement commun. Il est fait au nom de l'embaucheur, de sorte que si, à l'usine, les ouvriers sont mécontents, ils ne peuvent porter plainte contre la Direction, qui n'a pris aucun engagement. Quant à l'embaucheur, ils ne peuvent rien tirer de lui.

Quelquefois cet engagement se fait par intermédiaire des maires du village, qui envoient par ce moyen les retardataires de l'impôt aux travaux obligatoires ; le contrat est dit cependant librement consenti. Mais si, par un moyen quelconque, l'engagé parvient à se libérer de sa dette, son engagement persiste malgré lui et il est obligé de le remplir[2].

Au moment de l'engagement, pour s'assurer l'exécution du contrat, l'embaucheur donne des *arrhes*, *souvent plus de la moitié du salaire total*, et cette somme est gardée par la commune pour le compte de l'impôt. Mais comme, vu la dureté des travaux, surtout dans les usines à sucre, les ouvriers embauchés ont des tendances à déserter (ainsi qu'il est arrivée dernièrement dans certaines de ces usines d'où partirent pendant le premier mois 12 °/₀ des ouvriers engagés dans l'une et 19 °/₀ dans l'autre), il est spécifié des dédits qui s'élèvent au double et au triple des arrhes

[1] *Artels*, associations ouvrières qui se forment dans des buts d'économie : les membres d'un même artel ont le logement commun, la table commune ; ils défendent (autant que c'est possible en Russie) leurs intérêts communs, et répondent les uns pour les autres.

[2] Drs. Nowitsky et Swiatkowsky, cités par M. Burikowitz ; *Les ouvriers dans les usines à sucre. Pensée Russe*, 1886, n° 12, pag. 31-32. *Courrier Russe*, 1880, n° 254. *Parole*, 1879, n° 1 pag. 16-17.

payables par le signataire, par sa famille ou par les habitants de tout le village; le plus souvent c'est l'artel qui répond collectivement pour chacun de ses membres[1].

Nous citerons un modèle de ce genre de contrat entre les paysans et un embaucheur. Ce contrat est intéressant au plus haut degré parce qu'il nous présente les rapports de l'ouvrier avec sa fabrique.

Le voici dans sa traduction textuelle :

1. Nous soussignés, paysans propriétaires du village..... de la commune..... de l'arrondissement..... du département....., nous nous engageons à venir travailler à l'usine à sucre se trouvant dans le département..... arrondissement..... commune..... village....., pour tout le temps qu'il y aura du travail à l'usine.

On payera à chacun de nous mensuellement (30 jours de travail), 5 roubles 50 k. à l'ouvrier et 3 à 4 roubles au demi-ouvrier. Chaque mois nous aurons un jour de repos, pour lequel on ne déduira rien de notre salaire.

2. Nous devons partir de chez nous le 23 août, pour arriver à l'usine le 1er septembre. Si au moment de notre arrivée l'usine n'avait pas commencé de travaux, nous serons obligés d'exécuter n'importe quel travail que l'administration nous indiquera, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'usine, sauf les jours où elle ferme, c'est-à-dire aux fêtes de Noël, lesquels jours devront être rendus par d'autres journées de travail supplémentaire.

Nous nous engageons à l'obéissance complète et à la soumission envers l'administration. Nous travaillerons par section pendant douze heures sur les vingt-quatre dans l'intérieur, et du lever jusqu'au coucher du soleil pour les travaux extérieurs.

Chacun de nous, qui s'est engagé, doit se présenter lui-même à l'usine, il n'a pas le droit d'envoyer un remplaçant, et, dans le cas où il le ferait, l'usine a le droit de compter à ce remplaçant la moitié du salaire convenu.

[1] Abramof; *Le monde des fabriques et des usines. Ann. de la Patrie*, 1882, nos 3 et 4. Rapport du Dr Nowitsky. Rapport du Dr Swiatkowsky. — L'*Aurore*; *Situation des ouvriers dans les usines à sucre des départements de Sud-Ouest*, 1886, nos 151, 153, 154, 156.

Pour l'insoumission, la désobéissance, la grossièreté, le coupable sera mis à l'amende de 50 kopeks (2 fr.) chaque fois ; pour le vol des effets appartenant à l'usine, le coupable sera jugé d'après la loi.

3. Si quelqu'un de nous ayant reçu des arrhes ne vient pas au travail ou l'abandonne sans permission, il devra rendre ce qu'il a reçu et payer en sus le double. Pour chaque jour de retard à prendre son service, il lui sera retenu 50 kopeks par jour.

4. Dans le cas de maladie, l'administration traitera le malade à son compte dans son infirmerie. Mais le temps passé dans l'infirmerie ne sera pas payé. Les bains devront être chauffés deux fois par mois sans payement, et l'usine devra fournir les *venniki* (branches de bouleau)[1].

5. Pour notre nourriture, l'usine nous fournira pour chaque ouvrier et demi-ouvrier pour chaque jour de travail, soit 29 jours par mois, la provision suivante :

Farine de blé.....	2 poudes (32 kil.)
Millet.....	25 livres.
Blé de sarrasin.....	15 —
Graisse.....	3 —
Huile.....	2 —
Viande.....	10 —
Lard.....	5 —
Serte séchée.....	5 —

[1] Sont-ils épicuriens, les ouvriers russes ! Ah ! oui, en effet ! Avec la saleté et les parasites parmi lesquels ils vivent, ils tomberaient bientôt en pourriture s'ils ne prenaient pas des bains. Le besoin d'aller au bain chaque semaine est chez eux aussi impérieux que le besoin de prendre la nourriture tous les jours. Il en est de même à la campagne. Là, chaque paysan un peu aisé possède un local spécial pour le bain ; ceux qui sont moins favorisés vont chez leurs voisins. Et quand, ce qui est rare, il n'y a pas de bain dans tout le village, alors ils se lavent. Devinez où ? Dans leur grand four ! Une fois le charbon consumé, quand il ne reste que des cendres chaudes, ils y pénètrent chacun à son tour, avec une marmite d'eau, s'y lavent pliés en deux et en sortent ruisselant de sueur, frais et dispos.

Quant aux rameaux de bouleau, c'est une habitude générale chez le peuple russe, surtout dans les basses classes, pendant le bain, de se flageller avec des rameaux de bouleau garnis de feuilles et trempés dans de l'eau chaude.

Choucroute matin et soir pour 100 hommes..... 1 seau et demi.
Blé pour le kwas[1]..... 2 livres par homme et par mois.

6. Si nous avons les restes de notre nourriture, nous avons le droit de les vendre, mais pas à d'autres qu'à l'usine elle-même, et aux prix indiqués sur les lieux. Si nous en prenons davantage, nous serons obligés de le payer d'après les mêmes prix.

7. Le payement de notre salaire sera fait ainsi qu'il suit : Au moment de notre engagement nous avons reçu du sieur J....., la somme de....., ce qui fait pour chacun les gages de deux mois.

En arrivant à l'usine, nous devrons d'abord faire le travail pour les deux mois de salaire payés, et le reste nous sera versé à la fin du travail.

8. En sortant de notre village, nous serons obligés de nous rendre jusqu'à Kiew à notre compte ; mais à partir de cette ville le représentant de M. J..... devra nous amener à ses frais à l'usine.

Les passeports devront être acquis par nous à notre compte, et remis au représentant.

9. Dans le cas de mauvaise récolte de la betterave, à cette usine, le représentant de M. J..... a le droit de nous envoyer à une autre usine à sucre, et nous n'aurons pas le droit de protester.

10. Nous, ouvriers, nous devons former un artel et choisir parmi nous un homme probe, qui recevra et distribuera les provisions. Il exécutera les fonctions de *starosta* (surveillant), il devra veiller à l'accomplissement du contrat et généralement à l'exécution de nos devoirs.

Nous répondons mutuellement pour l'argent que nous avons reçu, ainsi que pour l'exécution de tous les articles de ce contrat.

Si, Dieu nous en préserve, avant de quitter le village, quelqu'un devient malade ou meurt, les arrhes reçues seront réclamées de son avoir. Dans le cas où il n'aurait point de parents qui seraient en état de les rendre, alors on ne les réclamera pas.

Les demi-ouvriers s'engagent avec le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs et les femmes mariées avec le consentement

[1] Boisson légèrement fermentée, préparée avec du blé et qui par le goût rappelle un peu le cidre.

de leur mari, qui est obligé de répondre pour l'exécution de ce contrat.

Il est défendu de fumer du tabac dans l'usine.

Pour préparer la nourriture, on choisira dans l'artel (qui à l'usine sera composée de 100 individus) deux personnes qui seront chargées de ces devoirs et qui seront payées par la fabrique.

11. Dans le cas où il y aura quelque malentendu entre l'usine et nous à propos de ce contrat, nous devons choisir deux personnes de notre artel qui porteront les réclamations à l'administration ; mais l'artel ne doit pas quitter le travail. Dans le cas où nous le ferions, nous répondons mutuellement à l'usine, par notre avoir, pour toutes les pertes qui pourraient survenir.

A la fin de l'exécution de nos travaux, on doit nous délivrer un certificat[1].

12. Ce contrat est lu à nous, ouvriers, à voix haute, devant deux témoins étrangers et il est compris par nous. Nous, ouvriers, nous ne pouvons pas objecter de l'avoir ignoré et de ne pas l'avoir compris..«.[2].

Tel est, dans sa formule naïve, un exemple de ces engagements qui font du *paysan propriétaire* l'esclave de l'usine. Il se termine par la formule habituelle : «Que ce contrat soit sacré et indissoluble, et il est signé par nous ; et pour ceux qui ne savent pas écrire, il est écrit leur nom après la croix apposée par lui ».

Ce contrat s'applique à une usine à sucre. Mais la situation est partout la même : même ténacité de la part des contractants, mêmes obligations pénibles imposées aux ouvriers. C'est toujours le même type d'individu préposé à l'embauchage, le juif avide qui prélève une commission généralement de 5 roubles par ouvrier, qui lui sont payés par l'usine sur le salaire des ouvriers.

La durée de l'engagement n'est jamais déterminée. On indique seulement le jour à partir duquel l'ouvrier doit se trouver à la

[1] Tout ouvrier ne possédant pas de certificat de l'usine où il a travaillé n'a pas d'espérance de trouver du travail.

[2] Tcherwinsky, pag. 453-455.

fabrique; quant au jour où l'engagement prend fin, cela dépend de la volonté du fabricant. Quelquefois même les fabricants n'hésitent-ils pas à engager un plus grand nombre de travailleurs que ceux qui leur sont nécessaire, quittes à les renvoyer après leur arrivée sur place[1].

Vers la fin du mois d'août, lorsque la période de mettre à exécution le contrat arrive, on voit de toutes parts de la Russie rayonner, des campagnes vers la ville, des grands groupes d'hommes, des artels qui vont prendre leur travail. Ils vont, faisant des centaines de verstes presque toujours à pied, un petit paquet sur l'épaule, couchant à la belle étoile, mangeant un morceau de pain noir ou ce que leur procure le hasard! Et pour ces huit et quinze jours de marche, ils n'ont point de salaire, parfois reçoivent-ils 1 rouble à 1 r. 50 de frais de déplacement. Plus heureux encore que ceux qui ont été enrôlés de force pour dettes, car ceux-là on ne craint pas souvent de les envoyer à plus de mille verstes : il est vrai que le chemin de fer les emporte aux frais du fabricant, mais comme un troupeau dans les wagons à bestiaux, surveillés comme des forçats, soumis à l'appel à chaque arrêt un peu long[2].

Ils vont, les malheureux! car la Russie est riche ; elle a des mines et des forêts, son sol recèle de l'or, du platine, du fer, de la houille, du pétrole; ses forêts ont des arbres de la plus belle venue; ses champs produisent le blé, la betterave, le lin, l'orge et le froment ; et partout distilleries d'alcool, usines à sucre, fila-

[1] *Rapport de l'inspecteur sanitaire* M. Nowitsky, cité par Birukowitz, pag. 31-33. Abramof; *Le monde des usines et des fabriques. Ann. de la Patrie,* 1882, n° 4, pag. 199-201. — Tcherwinsky, pag. 445. Erisman; *Recueil des renseignements de la statistique du département de Moscou,* section sanitaire, 1881-1882, tom. III, fasc. I, *Inspection sanitaire des fabriques de l'arr. de Kline,* 1880, pag. 131. — Dr Swiatlowsky, *in* Birukowitz, *loc. cit.*, pag. 31-33.

[2] *Courrier Russe,* 1880, n° 254. *Parole,* 1879, n° 1, pag. 16-17. Abramof; *loc. cit.* pag. 201.

tures de lin, vont s'ouvrir, qui demandent des bras ! Ils vont n'importe où ! faire n'importe quoi ! Ils seront le plus souvent manouvriers ; ils feront les charpentiers, les tailleurs de pierre, les maçons, les tisserands ; ils seront terrassiers dans la steppe, bûcherons dans la forêt ; ils iront s'employer sur les rivières à construire d'immenses trains de bois et ils leur feront descendre le fil de l'eau. Ils viennent de partout et ils vont partout : dans les usines des grandes villes, à Moscou, Saint-Pétersbourg, Kiew, Podolsk, Kharkof ; ils vont sur le Don, sur le Dnieper, sur la Koubagne ; ils vont sur les bords de la mer d'Azow et de la mer Noire, et jusqu'aux mines de Bakou.

Et puis, cinq ou six mois après, les uns reviendront dans leur village, riches d'épuisement et maigres d'économies ; d'autres resteront quelques années encore ; d'autres enfin se fixeront à demeure et, se fondant dans la masse industrielle des villes, contribueront à augmenter le coefficient de la mortalité.

CHAPITRE II

Conditions hygiéniques du milieu dans lequel travaille l'ouvrier russe.

SOMMAIRE. — Durée de la journée de travail. — Mode de répartition des heures de travail. — Travail de nuit. — Travail aux pièces. — Milieu du travail. — Quelques exemples : fabriques d'allumettes, de sucre, de produits chimiques. — Insalubrité générale des ateliers. — Insalubrité des bâtiments. — Insalubrité de voisinage. — Cubage de place. — Ventilation. — Des poussières nuisibles. — Variations de température. — Dureté de certains travaux. — Accidents du travail.

Nous voici arrivée maintenant à l'usine. Voyons quelle y est la situation de l'ouvrier. Accompagnons-le dans les ateliers, assistons à ses travaux, voyons combien d'heures il travaille, quel air il respire, comment il se nourrit et comment il se loge.

Prenons quelques exemples, et voyons tout d'abord *comment se distribuent les heures du travail.*

Dans les fabriques de l'arrondissement de Kline (département de Moscou), le minimum de la journée est de *onze* heures ; dans les ateliers de construction de machines, les fabriques de tissu de coton, la journée est de *douze* heures ; dans les fabriques d'allumettes, de produits chimiques, les tanneries, l'étamage des glaces, les tuileries, la durée du travail s'élève à *treize* et *quatorze* heures ; dans les fabriques de feutre, de tissus, de passementerie, de chaînes en cuivre, les blanchisseries de toile, les teintureries, on arrive jusqu'à *quinze* heures de travail [1].

Dans les charcuteries, les tuileries de l'arrondissement de

[1] *Recueil des renseignements statistiques du département de Moscou, section de statistique sanitaire,* tom. III. Fasc. I. *Inspection sanitaire des établissements industriels de l'arrondissement de Kline,* par M. le professeur Erisman, 1881, pag. 62.

Moscou, les tanneries de l'arrondissement de Vereisk (département de Moscou), la journée s'élève à *seize* heures [1].

Enfin, dans les fabriques de nattes et paillassons de l'arrond. de Moscou, les impressions sur tissus de l'arr. de Rouzsky, dép. de Moscou, la somme de travail a pu être portée jusqu'à *dix-huit* heures, de sorte que, sur les vingt-quatre heures de la journée, il n'en reste à l'ouvrier que six pour son repos, son alimentation et ses besoins physiques ; nous n'osons dire... et moraux [2].

Il y a plus ! dans les usines à sucre du département de Kiew, lorsque le travail presse, on demande aux ouvriers de faire des doubles journées, payées à raison de 1 rouble à 1r,50 par vingt-quatre heures ; mais si, tombant de fatigue, ils manquent d'un quart d'heure, à la fin de leur travail ils perdent tout le salaire qui les a alléchés. Sous l'appât du gain, il n'est pas rare de voir des volontaires qui se livrent à un travail continu, exploits qui se passent d'ailleurs rarement sans accidents, et l'on cite le cas d'un jeune garçon mort d'épuisement après *un travail de six fois vingt-quatre heures* [3].

Dans le gouvernement de Smolensk, dans la ville de Roslaw, les ouvriers en paillassons se lèvent *à une heure du matin et travaillent jusqu'à six heures*. Ils ont alors une heure pour déjeuner et continuent le travail jusqu'à midi ; après une heure et demie de repos pour le dîner, ils travaillent sans interruption jusqu'à onze heures de la nuit ; *somme de travail vingt heures*, plus deux heures pour les repas ; *restent deux heures de sommeil*. Aussi les jours de fête dorment-ils toute la journée [4].

[1] Fasc. II, *Tuileries de l'arrondissement de Moscou*, par le Dr Pogogew, 1881, pag. 86.

[2] Fasc. III. *Inspection sanitaire des arrondissements de Wereisk et de Rouzsky*, par M. Pogogew, 1882, 1re partie, pag. 43. — Fasc. IV. *Inspection sanitaire des établissements industriels de l'arrondissement de Moscou*, par Erisman, 1882, pag. 225.

[3] Tcherwinsky ; *loc. cit.*, pag. 447.

[4] *La Semaine*, 1878, no 13. *Les ouvriers en paillassons.*

Voici encore ce que dit M. Haïdakoff des ouvriers dans les mines d'or de Sibérie : « *Ils se couchent à minuit, et à* 3 *heures* ils sont debout. Les autorités donnent à l'exploitation des mines des détachement de cosaques munis de *nogaïka,* qui savent réveiller les paresseux et châtier les insoumis [1] ».

Ce qui rend le travail encore plus pénible, c'est la nécessité d'y consacrer *une partie de la nuit.* Ainsi, dans le département de Moscou, 21,76% des fabriques, surtout les fabriques de tissus, travaillent continuellement [2]. Cependant ces travaux nocturnes ne sont pas toujours indispensables, et c'est souvent le manque d'entente entre patrons qui est la cause de leur persistance.

Le mode de distribution des heures de travail varie d'ailleurs beaucoup. En dehors du travail à la journée de telle heure à telle heure, il existe souvent une répartition du travail entre les ouvriers organisés en sections. Dans certaines fabriques, les sections se changent quatre fois dans les vingt-quatre heures et chaque ouvrier fait douze heures de travail avec deux temps de repos de six heures; dans d'autres fabriques, les sections se changent trois fois dans les vingt quatre heures, c'est-à-dire toutes les huit heures, soit seize heures de travail pour une section et huit pour l'autre [3].

Enfin, dans certains cas, voici comment s'organise le travail.

Une section 1 travaillant toute la nuit, de 8 heures du soir à 4 heures du matin, est remplacée par la section 2, de 4 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, sauf de 8 heures à 8 h. 30. et de midi à 1 h. 30, périodes de temps pendant lesquelles elle reprend le travail. C'est ainsi qu'ayant travaillé huit heures de nuit, les ouvriers doivent à deux reprises interrompre leur repos [4].

[1] Haidakoff; *Les parties de la Sibérie le moins éloignées. Ann. de la Patrie,* 1875, n° 5, pag. 35.

[2] Erisman; *loc. cit.,* fasc. IV, pag. 223.

[3] Erisman; *loc. cit.,* fasc. I, pag. 103.

[4] Pogogew; *loc. cit.,* fasc. III, 1re partie pag. 101-102.

Ajoutons à cela que bien souvent les ouvriers des fabriques n'habitent pas dans l'établissement même, mais à la campagne, à 1 et 3 kilomètres de la fabrique : on voit le temps qui leur reste pour leur repos ou la culture de leurs champs ! Sans compter que, de crainte des amendes, ils doivent se hâter d'arriver à la fabrique, de préférence un quart d'heure trop tôt qu'une minute trop tard. Tout au plus s'ils *peuvent dormir trois ou quatre heures sur la journée entière* [1].

Bien que la durée du travail dans les usines soit considérable, souvent les fabricants font-ils leurs efforts pour l'allonger encore. Dans certaines fabriques, les ouvriers n'ont pas de repos après le déjeuner ; dans d'autres, après le dîner ; dans d'autres enfin, il ne leur est donné que le temps strictement nécessaire pour les deux repas [2].

Le repos que peuvent procurer les jours de fête, par la cessation complète du travail, sont aussi insignifiants. Dans beaucoup d'industries, dans les fabriques de sucre, les *ouvriers n'ont droit qu'à un jour par mois*. Ce n'est qu'à la Noël qu'on leur accorde le 25 et le 26, quelquefois même la veille. Mais en général ces jours ne sont point payés dans l'engagement et doivent être rendus, sur le salaire du mois, par des journées supplémentaires de travail. Alors que le plus souvent, dans divers pays européens, la fête commence la veille, en Angleterre par exemple, où les ateliers ferment le samedi à deux ou trois heures, ici au contraire le travail de nuit se continue jusqu'au matin [3].

C'est là une habitude générale ; et souvent même l'engagement oblige les ouvriers de nuit à nettoyer les machines, le matin, pendant une heure et demie ou deux heures. Par contre, le lendemain de la fête, les travaux ne commencent pas à l'heure

[1] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 116. — Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 1re partie, pag. 56.

[2] *Idem*, pag. 134, et 2e partie, pag. 155-159.

[3] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 1re partie, pag. 56.

ordinaire, mais deux ou trois heures avant. Et ces heures n'ont pas de salaire[1].

Dans quelques cas cependant, dans de petites fabriques de tissus de l'arrondissement de Vereisk (département de Moscou), MM. Erisman et Pogogew ont vu le travail se terminer la veille de la fête à quatre heures, à deux heures et même à midi. Ce sont là de rares exceptions[2].

Le travail des ouvriers aux pièces est encore plus long que celui des ouvriers payés à la journée ou mensuellement[3].

C'est là une conséquence de l'abaissement des salaires; car, si l'ouvrier conserve la liberté de régler son travail, il est poussé par la nécessité à lui donner le maximum de temps et de force physique dont il peut disposer.

On sait à quels excès volontaires peuvent se livrer les ouvriers des usines à sucre travaillant plusieurs fois vingt-quatre heures, sans un instant de repos !

Le travail à la tâche est d'ailleurs plus répandu que le travail à la journée, et adopté par toutes les industries où il est possible.

Telles, les tuileries, les tissanderies, les fabriques de paillassons. C'est dans ces ateliers que la journée de travail est la plus excessive, surtout au moment où l'ouvrier est poussé à une extrême détresse par le payement des impôts.

Ainsi, dans les tissanderies et les teintureries de M^me^. Z..., arrondissement de Rouzsky, département de Moscou, les tisserands et les ouvriers qui travaillent à la tâche commencent à six heures du matin pour finir à huit heures du soir.

D'après *le dire des patrons*, à la période des impôts, ils travaillent sans ménagements, se mettant au métier à trois ou quatre

[1] *Idem.*

[2] *Idem*, pag. 126.

[3] Erisman; *loc. cit.*, fasc. IV, pag. 225.

heures du matin et *réduisant leur repos au minimum de temps possible*[1].

« L'homme, dit M. Arnould, ne peut rester actif que pendant un temps limité, surtout si son activité ne change pas d'objet. La limite se rapproche quand il s'agit des jeunes gens. Indépendamment du sommeil nécessaire, des pauses sont indispensables pour les repas et pour rompre la continuité du labeur. A cet égard, d'étranges habitudes se sont implantées dans les populations industrielles. Sous prétexte que l'entrée d'un ouvrier dans une usine est un contrat librement accepté entre le travailleur et le patron, celui-ci en est arrivé à demander à l'ouvrier, en échange d'un salaire convenu, un nombre d'heures de travail journalier dépassant la tolérance du sens commun ; l'ouvrier est libre, dit-on, d'accepter ou de refuser. Les vérités théoriques sont fort complaisantes. L'ouvrier accepte donc, et il en résulte une situation qui n'est guère bonne pour personne, mais qui est particulièrement meurtrière pour la population laborieuse. On voit en effet ces malheureux, excédés, circuler encore automatiquement, après douze heures de travail, autour du mécanisme implacable, dont ils continuent à surveiller tant bien que mal le fonctionnement ; mais, s'il fallait un effort d'attention ou de vigueur, il est certain qu'ils en seraient incapables. Enfin, ils rentrent chez eux ; mais à ce point on n'a plus de chez soi, on ne voit plus ni femme ni enfants ; il n'y a qu'un endroit où l'individu, exténué et affamé, vient prendre sa pâture et un grabat sur lequel il s'étend, n'ayant plus la force ni de penser ni de sentir. Le lendemain, c'est à recommencer, et si, comme c'est inévitable, le repas et le sommeil n'ont pas équilibré la dépense de la veille, l'homme est de moins en moins capable de fournir un travail actif et une attention suffisante : Il se traîne. La jour-

[1] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 2e partie, pag. 80.

née dure longtemps! mais quel ouvrier et quelle besogne! Quelle famille aussi et quel foyer[1]!»

Voyons maintenant quel est le genre et les conditions du travail auxquels l'ouvrier est assujetti.

Il est assurément impossible pour nous de passer en revue toutes les différentes industries ; nous pénétrerons seulement dans quelques ateliers.

Avec le Dr Lasarewsky, nous visiterons les fabriques d'allumettes. Il en existe deux dans le village d'Ijora, à 30 verstes de Saint-Pétersbourg : l'une, petite, d'allumettes soufrées ; l'autre, plus grande, d'allumettes suédoises.

La fabrique d'allumettes soufrées se compose de deux corps de bâtiments séparés par une petite cour. Le premier est une *izba* assez vaste de 9 archines[2] (6m,40) de côté, divisée en deux parties par une cloison. Elle est éclairée sur deux faces, mais assez sombre, parce que les fenêtres s'ouvrent au ras du plancher, et chauffée l'hiver par un poêle en fer qui ne peut conserver de chaleur : *Pas de ventilation, pas même par les vasistas. L'air y est chargé de vapeurs de soufre et de phosphore.*

Dans l'un de ces ateliers, sont assis sur un banc, le long du mur, *des enfants* et des adolescents des deux sexes qui mettent les allumettes en boîte. Ils reçoivent 40 kopekes (1 fr. 40)[3] pour 100 douzaines, et le plus habile ne peut en faire plus de 120 douzaines dans sa journée.

MM. Erisman et Pogogew, qui ont visité d'autres usines, évaluent ce travail mécanique et font passer entre les mains de chaque ouvrier 100,000 à 200,000 allumettes par jour, soit, pour un travail de 12 heures et demie, au moins 250 à 500 allumettes par minute[4].

[1] Arnould ; *Hygiène*, 1881, pag. 1229.

[2] 1 Archine = 0m,71 centim.

[3] La kopek est la 100e partie du rouble, dont le taux normal est de 4 fr.

[4] Erisman ; *loc. cit.*, fasc., I, pag. 182.

Dans l'atelier n° 2, on place les allumettes sur les cadres. Ce travail consiste à disposer ces morceaux de bois sur des planchettes à rainures qui par leur superposition finissent par remplir un cadre. Un bon ouvrier fait de 70 à 80 cadres par jour, à raison de 40 kopeks (1 fr. 40) par 100 cadres.

Les ateliers 3 et 4 sont dans l'autre bâtisse construite en pierres, et ayant 6 archines de côté (4 mèt. 30) et divisée en deux compartiments. Dans l'un d'eux on trempe les allumettes dans le soufre fondu, puis dans la pâte phosphorée étendue sur une dalle, et de là on les porte dans une deuxième pièce où elles sont étalées sur des étagères pour sécher, à une température de 30° R. Deux ouvriers passent dans ce bâtiment toute la journée ; ils reçoivent 70 et 80 kopeks par jour, nourriture à leurs frais. La préparation de la pâte phosphorée, *contenant du phosphore blanc*, du chlorate de potasse, du minium et de la colle, se fait à feu nu sur un petit fourneau et dégage dans ce milieu *des vapeurs de phosphore qui se répandent partout et dans l'atelier voisin.*

La fabrique d'allumettes suédoises est de construction récente ; la division du travail y est plus grande, mais la somme totale n'en est pas diminuée.

Le découpage du bois se fait dans un hangar où se trouvent trois établis rappelant les tours des tourneurs. Chaque tour occupe 4 ouvriers ; l'un découpe le bois ; le 2e, un demi-ouvrier, écarte les copeaux ; les deux autres tournent la roue. Primitivement, la force motrice était fournie par un cheval ; mais l'adjonction d'un troisième tour ayant dépassé ses forces, le fabricant préféra le supprimer et le remplacer par l'action musculaire de six ouvriers qui lui coûte moins cher. Chaque *ouvrier moteur développe une force égale au quart de celle d'un cheval.* Il reçoit 50 kopeks (2 fr.) par jour, nourriture à ses frais. L'ouvrier tourneur reçoit 90 kopeks (3 fr. 60), le demi-ouvrier 20 seulement.

La préparation des allumettes se fait dans un autre bâtiment

en bois. Sur un fourneau se fond la paraffine, qui développe des odeurs nauséabondes, et c'est là, dans cette atmosphère, que travaillent les ouvriers qui paraffinent, phosphorent et placent les allumettes sur des cadres. Ces ouvriers reçoivent 90 kopeks à un rouble pour la préparation des allumettes et 28 kopeks pour 100 cadres. Le matériel étant plus perfectionné que dans l'usine précédente, deux ouvriers peuvent remplir de 800 à 1,000 cadres par jour.

A gauche de l'entrée, sur un banc, se trouvent des enfants, fillettes et garçonnets, qui trient les allumettes, séparent les fragments brisés et les morceaux de bois non phosphorés (20 kopeks par jour), ou bien qui étalent la pâte phosphorée sur les parois des boîtes (5 kopeks pour 1,000 boîtes, soit 15 à 35 kopeks par jour) et qui mettent les allumettes en boîte, à raison de 25 kopeks par 1,000, le maximum qu'ils puissent faire dans leur journée.

La masse phosphorée se prépare dans une bâtisse séparée, dans un réduit trop sombre, et laissé volontairement froid pour engager les ouvriers au travail. Deux ouvriers y sont occupés à préparer, l'un le phosphore pour les boîtes, l'autre pour les allumettes.

Les boîtes sont fabriquées à domicile par des jeunes filles qui reçoivent 40 à 50 kopeks pour mille boîtes carrées, et 80 kopeks pour mille boîtes rondes. Elles doivent fournir la colle et laisser en gage une valeur supérieure au prix du matériel qu'elles emportent.

Cette fabrique occupe de quarante à soixante ouvriers, moins en été qu'en hiver. Les *ouvriers enfants en forment* 15 % *du nombre total*. Il est difficile de déterminer leur âge. « Nous n'avons jamais pu, dit le médecin inspecteur, recevoir d'eux une réponse précise à ce sujet : tantôt ils gardent le silence, tantôt ils s'excusent par ignorance, soit parce qu'ils l'ignorent véritablement, soit par la crainte du fabricant dont ils exécutent les ordres. »

Les enfants font dans ces fabriques le même temps de travail que les adultes, *soit 14 heures*, de six heures du matin à huit

du soir. Pour le repas de midi, il est accordé une heure ou une heures heure et demie, et ceux qui habitent loin apportent leur repas, un morceau de pain noir, un oignon, ou un concombre, ou bien un morceau de poisson salé. *Ils prennent leur repas dans l'atelier où ils ont travaillé, sans se rincer la bouche ni se laver les mains*[1].

Si après cela nous jetons, avec M. Byrukowitz, un coup d'œil sur les usines à sucre, nous trouverons des conditions tout aussi anti-hygiéniques.

Ces usines se rencontrent surtout dans les départements S.-O. et jouissent d'une détestable réputation parmi les habitants de la localité, si détestable que les ouvriers étrangers les désertent souvent (12 % et 19 % de désertions dans certaines usines pendant le premier mois). Aussi les fabricants mettent-ils comme clause à leur traité avec leur embaucheur de n'engager que des ouvriers pris en dehors du département. Ces usines sont en effet horriblement mal installées; il n'est pris aucun soin d'améliorer leur état, et le travail y est des plus pénibles. Les ouvriers qui lavent la betterave sont tout le temps dans l'eau et tremblent de froid. Ceux qui sont occupés dans les ateliers de sirop et le raffinage restent exposés tout nus à une haute température, car leurs vêtements seraient imprégnés de sucre et cristallisés en quelques heures. D'après le Dr Novitsky, il serait cependant facile d'abaisser cette chaleur, et les ouvriers qui en sentent le besoin cherchent souvent à se procurer ce soulagement en cassant les carreaux. Ils s'exposent ainsi aux refroidissements, dont les chances sont augmentées par le fait que dans la plupart des usines il n'existe pas de cabinets, et que les ouvriers sont obligés de sortir dans la cour pour satisfaire à leurs besoins.

Aucune précaution n'est prise pour atténuer les inconvénients

[1] Lazarewsky ; *Les fabr. d'allumettes à Ijora. Messager du Nord*, 1886, n° 12.

de la fabrication. La chaux est transportée dans des brouettes et les particules qui s'en détachent pénètrent dans les poumons. Les os concassés, déjà macérés dans des barriques qui répandent une odeur infecte, sont remués à feu nu sur des fourneaux et dégagent une poussière fine qui couvre les ouvriers de la tête aux pieds. Quant à l'emploi d'appareils simples qui auraient été facilement applicables, on n'y a jamais songé. Il n'y a ni wagonnets pour le transport, ni agitateurs[1].

Dans les fabriques de produits chimiques, les conditions sont tellement insupportables que même les ouvriers russes, qui sont loin d'être exigeants et que la misère oblige à chercher n'importe quel travail, évitent d'y entrer. L'administration est obligée de recruter son contingent dans les différents tripots, dans les bas-fonds, parmi les réfractaires de la société .

Voici ce que M. Pogogew[2] a trouvé dans les fabriques de produits chimiques de MM. Schlippe, de l'arrondissement de Vereisk, département de Moscou. Dans ces ateliers, il *n'existe aucune précaution pour diminuer les conditions nuisibles des opérations*. Il n'y a aucun moyen de ventilation, les ouvriers restent constamment dans une atmosphère surchargée de vapeurs nocives des acides chlorhydrique, azotique et sulfureux, et s'empoisonnent en respirant les vapeurs des préparations arsenicales. L'exploitation de la pyrite de fer se fait d'après un procédé des plus nuisibles : on la triture dans un espace étroit sans fenêtres, avec des marteaux qui soulèvent un épais nuage de poussières irritantes pour les voies respiratoires.

Les chambres de plomb pour la préparation de l'acide sulfurique sont usées et présentent des fentes ; à l'intérieur des ba-

[1] Birukowitz ; *Les ouvriers dans les usines à sucre*, d'après les rapports des médecins inspecteurs des fabriques du département de Kiew (Dr Nowitsky), et du département de Kharkof (Dr Swiatlowsky). *La Pensée russe*, 1886, n° 12, pag. 39.

[2] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 1re partie, pag. 151.

raques où elles se trouvent, l'atmosphère est telle que l'on ne peut y respirer. Le cocher de M. Pogogew, qui l'avait suivi par curiosité, ne put y rester plus de cinq minutes et eut un violent mal aux dents toute la nuit ; M. Pogogew et son aide en souffrirent aussi et s'en ressentaient deux jours après.

Dans cette usine, les ouvriers sont tous cachectiques ; la végétation elle-même périt tout alentour.

Tous les locaux qui servent d'atelier sont caractérisés par une *malpropreté révoltante et le peu de soin que l'on prend de leur installation et de leur entretien.* C'est un des points sur lequel insistent le plus les différents rapports que nous avons lus.

M. l'ingénieur Rumine, chargé d'inspecter les usines et les fabriques de deux quartiers de Moscou, a visité 36 usines et déclare que toutes ne répondent que trop à ce reproche[1].

Les autres inspecteurs de cette ville font les mêmes conclusions : ainsi, dans les ateliers de M. Bachroutine, ils ont trouvé « que la malpropreté était générale, les ateliers imprégnés de miasmes et de vapeurs nauséeuses telles, que les personnes qui n'y sont pas habituées, après un séjour de quelques minutes, ont envie de vomir et ne peuvent y rester[2] ».

La fabrique de futaine de M. Oustimof, à Moscou, est construite «sur un sol imprégné d'une eau puante qui, par capillarité, remonte le long des murs : l'eau du puits sent mauvais, et, malgré ce, elle sert à la boisson et à la préparation des aliments. Tout le bâtiment est vieux, étroit, extrêmement malpropre et n'a jamais été désinfecté, bien que de temps à autre la ville le loue pour y loger des soldats[3] ».

Le médecin-inspecteur du quartier de Souschewskaïa, de Mos-

[1] Professeur Yanjoul, inspecteur sanitaire ; *Travail des femmes et des enfants en Angleterre et en Russie. Ann. de la Patrie*, 1880, nos 2, 3, 4, pag. 107.

[2] *Idem*.

[3] *Idem*.

cou, dit dans son Rapport ce qui suit : « Les 14 fabriques de gants qui se trouvent dans ce quartier sont aussi nuisibles pour les ouvriers qui y travaillent que pour les habitants qui restent dans le voisinage. Elles empoisonnent l'air par des émanations méphitiques et imprègnent le sol de substances malsaines... » La plume se refuse à décrire l'horrible tableau que présentent ces fabriques. Pour en juger, il suffit de dire que les caves dans lesquelles les peaux sont débarrassées de la chair et de la graisse servent en même temps de dortoir aux ouvriers et à leurs familles [1].

Dans la fabrique de produits chimiques de Mme Gerbina, dans le département de Moscou, une personne non accoutumée ne peut respirer librement. Aux émanations locales s'ajoutent la puanteur d'un abattoir voisin. De même, dans les ateliers de polissage de Mme Alexéef (départ. de Moscou), l'humidité est constante, et l'atmosphère est viciée par un abattoir qui se trouve à dix sagènes de distance seulement (21 mètres [2]).

La fabrique d'allumettes de l'arrondissement de Grusinsky, département de Novogorod, nous présente une izba presque en ruines. En face de l'entrée sont des commodités, dégoûtantes tellement surchargées que les matières arrivent au niveau du plancher et sont abandonnées dans cet état. Tout autour se trouve une masse demi-liquide mélangée de fèces et de boues, mais en plus grande partie de fèces, et sur laquelle on a dû mettre des planches pour permettre d'arriver à la fabrique. Le correspondant du journal duts'y prendre à deux fois pour y pénétrer et ne put y rester que quelques minutes, tant l'atmosphère y était intolérable. Le propriétaire de la fabrique avait été mis à l'amende plusieurs

[1] Comptes rendus du conseil de la ville de Moscou, fasc. XXII, pag. 20-21, *in* Yanjoul, pag. 109.

[2] 1 Sagène = 2m,13.

[2] Yanjoul; *loc. cit.*, pag. 111.

fois et avait, en 1874, reçu l'ordre de fermer son établissement ; mais malgré cela sa fabrique continuait à fonctionner [1] !

Dans les tuileries du département de Saint-Pétersbourg, les ouvriers travaillent pendant six mois à l'air ou sous un auvent, exposés à toutes les intempéries de la saison. Cette situation propre au genre d'industrie est empirée par l'état des plus insalubres des fabriques. Il n'y existe jamais de dépotoir et toutes les eaux sales et les ordures se répandent un peu partout. En outre, dans quelques fabriques, à côté des logements d'ouvriers, se trouvent des étables à cochons dont l'entretien est plus que négligé [2].

Dans le département de Smolensk, la tissanderie et filature de M. Hludof, où travaillent 4,000 ouvriers, est un vrai foyer d'infection. La température s'y élève à 25° R. et l'atmosphère y est empestée par les odeurs des fèces. Sur la remarque qu'en fit un des membres de la Commission, le propriétaire répondit que le degré élevé de la température était exigé par ce genre d'industrie. Quant à l'odeur, il avoua qu'il comprenait très bien l'avantage des cabinets d'aisances ; mais que si les cabinets étaient aussi confortables que des chambres, les ouvriers y passeraient tout leur temps, au lieu de travailler [3] !

Nulle part, on ne prend soin de purifier les eaux de déchet.

Dans le département de Moscou (d'après l'ingénieur Rumine), l'usine de draps de M. Tchokine envoie dans la rivière Yaouza jusqu'à 25 seaux d'eaux sales à la minute.

Dans le département de Kharkoff, l'usine à sucre de M. Kœnig a infecté la petite rivière sur laquelle elle est bâtie. Les poissons y ont péri et ses eaux ont été jugées impropres à la consommation par la Commission sanitaire [4].

[1] *Les fabriques d'allumettes. La Parole*, 1880, n° 8, pag. 29-31.

[2] *La Voix*, 14 novembre 1879, Compte rendu des rapports de la municipalité de Saint-Pétersbourg.

[3] *La Nouvelle*, 1880, n° 33.

[4] Birukowitz; *loc. cit.*, pag. 41-42.

Il y a, il est vrai, des procédés fournis par la science pour stériliser les eaux industrielles ; mais on ne les met guère en usage en Russie, soit par manque de connaissances techniques, soit par négligence volontaire de la part des fabricants.

Le tout à l'eau ou à la rue est d'ailleurs l'habitude commune en Russie, même dans les grandes villes et les environs.

A peu de distance de Saint-Pétersbourg, sur la Néva, se rencontre l'île de Goutouef, où se trouvent un abattoir et plusieurs usines qui transforment, par leurs eaux de déchet, le sol en un marais puant. De grands espaces d'une boue noire servent de pâture aux cochons. Les intestins des animaux abattus traînent partout, recouvrent le sol ou sont jetés dans la Néva, dont les eaux servent à la consommation des habitants de Saint-Pétersbourg. Des pyramides d'os non décharnés encore s'amoncellent en plein air ; dans les barriques à macération, on voit grouiller des tas de vers et il s'en dégage des miasmes qui s'ajoutent aux odeurs nauséabondes des usines de suif et de savon. Les vêtements s'imprègnent de cette odeur, qui vous poursuit pendant plusieurs jours. La situation de l'île par rapport à la ville, au vent des brises régnantes du S. et du S.-O., en fait pour elle un foyer d'infection.

Cet état hygiénique des fabriques ne tranche pas beaucoup avec celui des villes, qui sont toutes aussi malpropres. Il n'y existe bien souvent pas d'égout et la rue est le déversoir de tous les fumiers des étables et des maisons.

Les ateliers sont en général beaucoup trop petits pour le nombre d'ouvriers qui y travaillent, l'*espace* réservé à chacun est faible et la *ventilation* si négligée, que l'on peut s'imaginer difficilement qu'il soit possible d'y vivre. On peut même dire que la ventilation n'existe jamais ; *le cubage est presque partout insuffisant*.

Dans les fabriques de *ragoja* (paillassons[1]), de tissus, de plateaux de laque, chaque ouvrier n'a au plus que 8/10 à 1 sagène cube (9^{mcc}) d'air[2]. Il est des cas, rares heureusement, dans quelques ateliers de tissus et de paillassons, où l'ouvrier n'a que 3/10 de sagène cube d'air ($2^{mcc},7$)[3].

Dans une fabrique de feutre[4] du département de Moscou visitée par Erisman, l'atelier n'avait que 2 archines 3/4 de hauteur (2 mèt.) et était éclairé par de toutes petites fenêtres; au centre, un énorme poêle en brique, sans tuyau de dégagement. Le plafond et les murs étaient tout noirs de suie et recouverts d'une épaisse couche de la poussière dégagée par la laine en préparation et qui pendait en longues stalactites[4].

Dans des tissanderies de lin du département de Wladimir, les ateliers sont formés de petites chambrettes dont chacune a 8 à 9 archines[5] de long ($5^m,70$ à $6^m,40$), 7 à 8 de large (5 mèt. à $7^m,70$) et de 2 à 3 de haut ($1^m,50$ à $2^m,25$). Ces chambres ne sont ni parquetées ni pavées, et, pour gagner encore un peu de place, le plancher est abaissé au-dessous du sol, qui suinte l'humidité. Il n'y a point de ventilateurs, point de vasistas aux fenêtres, et le soir l'éclairage est fourni par du pétrole brûlant à nu dans une bouteille[6].

Les fabriques de carton de Klaguine, dans le département de Moscou, n'ont aucun ventilation, et dans les ateliers où l'on prépare les sacs, il n'y a par homme que 6/10 de sagène cube (5^{mcc}). (Inspection des fabriques de l'arrondissement de Moscou.)

[1] Les *ragoja* sont non seulement des paillassons à s'essuyer les pieds, mais encore de grandes nattes faites de lanières d'écorce et qui servent journellement aux emballages.

[2] Sagène cube = $9^{mcc},46$.

[3] Erisman; *loc. cit.*, fasc. IV, pag. 181-182.

[4] *Idem*; *loc. cit.*, fasc. I. pag. 204.

[5] 1 Archine = $0^m,71$.

[6] Abramof; *Le Monde des fabriques et des usines. Ann. de la Patrie*, 1882, n° 3, pag. 17-18.

Même là où le cubage de place serait satisfaisant, cela n'améliore pas l'état hygiénique, car la ventilation n'existe pas. Les Rapports des médecins inspecteurs insistent toujours sur ce point, et il n'est pas de cas dans lesquels ils ne fassent d'observation. « Souvent même, disent-ils, là où la ventilation pourrait s'établir, la néglige-t-on volontairement, soit que, à cause du froid, on laisse les fenêtres fermées, ou bien que les fabricants défendent de les ouvrir, de peur de perdre par là une certaine quantité de poussière de coton et de laine qui, se déposant sur les machines, les vêtements, la tête des ouvriers, peut être recueillie et utilisée[1] ! »

Cette existence au milieu des poussières organiques ou inorganiques semble faire partie constituante de la vie de l'ouvrier. Il n'est point d'industrie qui ne soit à l'abri de cette action délétère. Dans les fabriques de tissus, les ouvriers doivent respirer la poussière de laine et de coton, et l'atmosphère en est si chargée que l'on croirait les ateliers remplis de fumée[2]. Dans les filatures du département de Moscou, sa densité est quelquefois si grande que les lampes s'y éteignent.

Dans le macquage du lin (département de Vologda), les ouvriers qui travaillent les bras nus par 23° de froid sont entourés d'une poussière fine de silice qui pénètre dans la bouche, le nez, les yeux et les oreilles. Dans cette industrie, on n'accepte que des hommes robustes, n'ayant aucune affection des voies respiratoires[3]; mais, au bout de trois mois de ce travail, le plus fort présente des hémoptysies et les symptômes d'une phtisie rapide. Un ouvrier de 30 ans qui a passé quelque temps dans ces ateliers a l'apparence d'un vieillard. D'après le Dr Gordon Hogg[4],

1 Erisman; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 77 et 209. — Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 2e partie, pag. 77.

2 *Id.*, pag. 76-209. — *Id.*, pag. 51.

3 *La Gazette du soir*, 1879, n° 308.

4 Gordon Hogg; *Health and diseases in Industrial occupations. IV; Great Industries of Great Britain*, 1879-80, 2e part., pag. 45.

le lin que l'Angleterre importe de Russie est considéré comme le plus dangereux à travailler, et la loi oblige les industriels à établir dans leurs ateliers une rapide ventilation. Les fabricants du département de Vologda, eux, se contentent d'user la vie de leurs ouvriers.

Dans l'arrondissement de Saint-Pétersbourg, à la grande fonderie de Obouhowskaia, où travaillent 2,000 ouvriers, les nuages de poussière d'ardoise et d'argile remplissent les ateliers.

Dans les verreries, M. Erisman, parlant des fabriques du prince Menschikoff, arrondissement de Kline, dit : «Les ateliers dans lesquels se fait le mélange de chaux et d'argile sont construits de la manière la plus primitive. Les blocs de silicate et le vieux verre sont pulvérisés au moyen de marteaux à main; la chaux est broyée et passée au tamis ; il n'existe aucune ventilation. Les ouvriers de cette fabrique sont chétifs, cachectiques, anémiés. Ils portent le sceau d'une fatigue extrême qui ravage toutes les forces de l'organisme. D'après le dire de l'un des chefs des travaux, il n'y a pas un seul homme sain dans l'usine [1].»

Les ouvriers qui préparent les treillis en fer et en cuivre respirent la poussière métallique qui se dégage en telle quantité des établis que les murs de l'atelier en sont recouverts [2].

Dans les fabriques du gouvernement de Wladimir, d'après le conseiller municipal Smirnoff, les limeurs d'acier finissent tous par la phtisie. Il est rare qu'ils atteignent 30 ans, et leurs enfants meurent de la même affection [3]. M. Smirnoff supplia la municipalité de s'intéresser à cette situation et d'obliger les propriétaires à les munir de respirateurs, mais la précaution fut jugée inutile.

C'est cette poussière que respirent aussi les ouvriers des

[1] Erisman; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 170-174.

[2] *Idem*, pag. 169.

[3] Comptes rendus de la municipalité de Wladimir, cité par M. Abramof, *loc. cit.*, pag. 25.

fabriques du département de Riazan et qui couvre les murs d'une couche épaisse d'un travers de doigt. Chacune d'elles produit par an plus de 80,000 aiguilles[1].

On comprend que, dans de telles conditions, la vie et la santé des ouvriers soient des plus altérées. Voici ce que dit M. Erisman en décrivant l'aspect des ouvriers des fabriques des tissus de l'arrondissement de Kline. «La nutrition se fait mal ; ils ont le teint terreux, avec le cachet d'une fatigue inexprimable. Ils vieillissent tôt. On le voit surtout chez les femmes, qui sont généralement anémiques. Mais l'aspect le plus pitoyable est celui des enfants : bien qu'ils aient un travail relativement facile et ne demandant pas une grande force physique, ils sont épuisés, pâles, les joues creuses, et il en est parmi eux qui ont l'air de vrais martyrs[2].»

L'aspect des ouvriers des énormes manufactures de tissus de l'arrondissement de Vereisk est encore plus triste. «La nutrition de tous les ouvriers, surtout des jeunes, se fait mal; le visage frappe par l'expression morne d'un épuisement, d'une apathie et d'une faiblesse extrême. Les femmes sont anémiques et vieilles avant l'âge. Il y a des ouvriers que l'on aurait dit relever de fièvre typhoïde en les voyant le teint terreux, les joues creuses, le regard morne et vitreux[3].»

Les ouvriers en feutre sont anémiques, épuisés, cachectiques. Ils disent qu'en été, pendant les travaux des champs, ils se remettent un peu, mais que, aussitôt après leur retour à l'atelier, ils recommencent à *sécher*. Ils ont alors de la céphalalgie, des douleurs dans la poitrine, une toux intense. De légères interruptions, même celles des jours de fête, provoquent chez eux ce même état aigu. La plupart ont un catarrhe chronique et de l'emphysème[4].

1 Wondalowsky ; *Le Médecin*, 1880, n° 6.
2 Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 87.
3 Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 1re partie, pag. 21.
4 Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 206.

Les ouvriers souffrent encore des effets de *la variation brusque de la température* et *des températures extrêmes* auxquelles ils sont soumis.

En général, les ateliers sont mal chauffés par des poêles en fonte ou en fer, et l'on y souffre du froid ; souvent même la température est-elle maintenue basse pour stimuler l'activité des ouvriers (fabrique d'allumettes déjà citée), ou bien pour obvier à certains inconvénients industriels : ainsi, dans l'étamage des glaces, pour faire des économies en restreignant la vaporisation du mercure. Ici, par hasard, l'hygiène et l'intérêt sembleraient se trouver d'accord ! Dans les usines à sucre, nous avons vu à quelle chaleur sont exposés les ouvriers employés dans les ateliers de raffinage et les imprudences qu'ils commettent. Les briquetiers sont dans le même cas. Ils travaillent souvent à la température de 70° à 80° R. et voient parfois leurs cheveux et leurs casquettes brûlées, à côté des écrans en bois et des brouettes qui se carbonisent. Cela arrive ainsi dans le défournage, car les patrons veulent, pour produire davantage, cuire par jour plusieurs fournées et n'attendent pas le refroidissement[1]. A côté de leurs camarades, soumis par intervalles à cette chaleur, les chauffeurs passent leur vie devant des brasiers ardents.

Dans les fabriques de feutre, les ouvriers, après avoir travaillé dans un atelier à une température de 25° R., sortent nu-pieds battre la laine dans une baraque ouverte où il gèle[2].

Dans les teintureries, les femmes qui travaillent dans les séchoirs restent tout le temps à une température de 50°. Elles sont très légèrement vêtues et nu-pieds. Quand elles ont trop chaud, elles sortent, dans leur léger costume, dans le corridor et dans la cour, où il gèle, s'exposant à des différences de température de 70° à 80° R.[3].

[1] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. II, pag. 92, 101, 123, 156, 207.

[2] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 204-207.

[3] *Idem*, pag. 223-225.

Les ouvriers verriers subissent aussi une grande différence de température. Leur poitrine et la face sont exposées aux radiations du verre en fusion, pendant que leur dos est exposé au courant d'air glacé [1],

Enfin les ouvriers des mines d'or, les pêcheurs des bouches de l'Obi, les haleurs sur les fleuves, travaillent par les températures les plus basses, presque constamment dans l'eau.

Certains travaux sont des plus pénibles par le genre de mouvements qu'ils imposent. D'autres exigent une position des plus incommodes. Il en résulte des troubles de l'appareil de la locomotion et des déformations.

Nous avons déjà vu les jeunes ouvriers qui mettent en boîte les allumettes, assis sur un banc étroit, courbés en deux, faisant passer par jour dans leurs petites mains 100,000 allumettes, soit 250 par minute. Les ouvriers briquetiers travaillant à la tâche nous offrent un exemple du maximum de mouvement mécanique que l'on puisse demander à une machine vivante. Un même ouvrier doit préparer l'argile en la piétinant, la couper en petites masses et la pétrir avec soin. Après quoi il façonne la brique : Il essuie soigneusement le moule en fer, le saupoudre de sable et le remplit d'argile qu'il tasse avec effort au moyen d'un pilon pesant 12 livres. Il enlève ensuite l'excédent d'argile avec un rouleau, et, soulevant avec une pédale hors de son moule la brique préparée, il la dépose sur un cadre, pour recommencer immédiatement. M. Pogogew observe qu'un ouvrier arrive à faire par jour plus de 750 briques, soit en douze heures de travail plus d'une brique par minute, et doit par conséquent chaque minute répéter tous ces mouvements compliqués. Dans des procédés différents de fabrication, tout le corps est mis en mouvement; les mains, les jambes, la tête s'agitent, les yeux

[1] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 168.

semblent sortir de leurs orbites: on dirait un malade atteint de chorée [1].

Les sécheurs disposent les briques encore molles et les frappent à grands coups d'un battoir semblable à celui des blanchisseuses, mais d'un poids bien plus fort. Il faut par brique 10 à 15 coups de battoir, et l'ouvrier, pouvant préparer 2,000 à 3,500 briques par jour, arrive ainsi à un total de 20,000 à 40,000 coups, ce qui pour douze heures de travail exige un mouvement deux fois plus rapide que le balancier d'une pendule [2].

Dans les fabriques de feuilles d'or, le travail s'exécute de la manière suivante : Le battage de l'or se fait dans des livres constitués par des feuillets de peau très mince. L'ouvrier, y ayant disposé les lamelles, tient le livre à la main et, assis sur un petit tabouret, le corps plié en deux, le frappe à grands coups de marteau à raison de plus de 100 coups à la minute [3].

Dans d'autres industries, si ce n'est pas la force musculaire qu'il dépense, c'est une position incommode qu'exige le travail. Ainsi, dans la plupart des fabriques de tissus, pendant douze et quinze heures, les ouvriers restent-ils constamment debout ou sont assis demi-courbés, appuyant leur sternum contre le métier.

Certains travaux enfin sont des plus pénibles par le milieu dans lequel on doit les exécuter, et de plus font courir des dangers graves que l'on ne cherche pas à prévenir. Ainsi, les ouvriers qui travaillent aux mines de naphte dans la presqu'île Abscharonsky vivent dans ce liquide jusqu'au genou et en sont arrosés de la tête aux pieds. Il en résulte des ulcérations qui guérissent difficilement. Pendant les travaux de percement, ils sont obligés de descendre dans les puits ; au bout de quelques minutes de travail, ils tombent en état d'asphyxie, et on doit les ramener à la surface.

[1] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. II, pag. 18-23.

[2] *Idem*, pag. 22.

[3] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 268-269.

Il n'est pris aucun soin d'améliorer ce mode d'exploitation ; et dans une circonstance, pour vérifier le perforateur, on osa faire descendre à une profondeur de 70 sagènes (150 mètres), dans le foyer des gaz, un jeune garçon que l'on retira presque mort[1].

Dans les *industries dangereuses et toxiques*, on *ne prend aucune précaution* pour garantir les ouvriers contre leur action nocive. *Les locaux sont mal aérés, pas ventilés*, et les travailleurs sont obligés de respirer des vapeurs malsaines dont l'action se fait sentir de la façon la plus désastreuse sur leur organisme.

Nous avons déjà pénétré dans une fabrique de produits chimiques et nous en avons vu l'organisation. Elles sont d'ailleurs toutes sur ce modèle.

Les fabriques d'allumettes sont souvent de vrais enfers. Les ouvriers vivent en effet constamment au milieu de vapeurs de phosphore qui pénètrent par les portes ouvertes dans toutes les parties de l'usine, et qu'ils emportent toujours avec eux dans leur vêtement de travail, avec lesquel, comme tous les ouvriers russes, ils ont l'habitude de coucher.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'ils soient atteints de bronchites, de troubles de la digestion et d'affections osseuses. M. Erisman, qui a examiné l'état sanitaire de plusieurs de ces fabriques, a trouvé, sur le nombre total des ouvriers, 10% ayant une nécrose chronique des maxillaires.

L'influence de ces travaux et de ce régime est telle que dans l'arrondissement de Grousinsky, département de Novogorod, on a vu la *mortalité augmenter* d'une manière effrayante depuis *l'établissement de ces industries* dans le pays.

Ainsi, d'après les calculs de M. Philippoff, les affections de poitrine ont fourni à elles seules la mortalité suivante :

En 1850-59..... 9,5% | En 1860-69..... 19,2%

[1] *Nouvelle Revue*, nº 923, 1886.

soit une augmentation de 100 % pour cette affection seulement [1].

Dans les tanneries, les ouvriers respirent une atmosphère surchargée de vapeurs de vernis et des acides gras qui se forment pendant la dessiccation des peaux laquées. Les nouveaux ouvriers qui n'y sont pas habitués ont, après un court séjour, des maux de tête et des nausées [2].

Dans les fabriques d'huiles, la plupart des ouvriers, en automne au commencement des travaux, sont atteints de violentes céphalalgies provoquées par les acides gras volatils qui se dégagent pendant la trituration des graines [3].

Dans les teintureries, il y a toujours des liquides en ébullition qui dégagent des vapeurs de chlore.

Parmi les étameurs de glaces occupés à l'amalgame de l'étain sur le verre, M. Erisman a trouvé que tous les ouvriers sans exception souffrent de l'empoisonnement chronique mercuriel : « Ils ont tous l'aspect cachectique au dernier degré, leur teint est grisâtre, l'assimilation est faible, les gencives sont enflées ; ils souffrent de ptyalisme et du tremblement des mains [4].

Dans les fabriques de faïence, les ouvriers s'empoisonnent par les sels de plomb qui servent dans la composition de l'émail. On annonçait que dans une poterie, aux environs de Pskoff, sur 18 ouvriers, 7 étaient gravement malades.

Dans le Rapport du médecin sanitaire du quartier de Serpoukoff, de Moscou, tous les ouvriers de la fabrique de céruse de M. Orsowetsky sont atteints de saturnisme. Dès que ces symptômes s'aggravent, ils quittent leur travail et sont remplacés par des éléments plus vigoureux. La Commission, qui pendant deux mois a visité trois fois cet établissement, y a trouvé chaque fois un changement complet de personnel [5].

[1] Philippof, in Abramof, *loc. cit.*, pag. 21.

[2] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 315.

[3] *Idem*, pag. 260.

[4] *Idem*, pag. 199-200.

[5] Yanjoul ; *loc. cit.*, pag. 123.

Dans les fabriques de produits chimiques de Vargounine, les ouvriers n'osent pas mettre des chaussures, qui seraient promptement détruites : ils portent des babouches en feutre. Tous, sans exception, ont les dents altérées, la peau des mains exfoliée et ulcérée. Bien souvent, au bout de quelques jours, ils sont obligés de quitter leur travail[1].

Dans les usines où l'on manie des produits arsenicaux, l'empoisonnement est un fait accepté par les propriétaires et les ouvriers. Les symptômes de l'empoisonnement se manifestent surtout au moment de l'ouverture des fours et quand on casse les moufles. *Il faut beaucoup de temps aux ouvriers pour se remettre après chaque opération et pour être aptes à supporter un nouvel empoisonnement.* L'administration fait distribuer tous les jours aux ouvriers un pot de lait pour chacun d'eux, et ils disent eux-mêmes que sans cela ils ne pourraient résister[2].

Et c'est dans de tels milieux que la vie de plusieurs milliers d'hommes s'écoule. Ils travaillent pour subvenir aux frais d'une existence plaintive et sans lumière, dans des conditions les plus déplorables qui détériorent leur santé et abrègent leur vie : « *Chaque objet qui sort de la fabrique emporte une parcelle de vie humaine* » (Yanjoul).

« Puisse cette dame, gracieusement allongée sur son sopha, dans son coquet boudoir, regardant d'un œil distrait les splendeurs adorables qui l'entourent, puisse-t-elle suivre, une à une, toutes les souffrances qu'endurèrent les ouvriers qui ont fait toutes ces merveilles ! Si cette charmante carte de visite éblouissante de sa blancheur pouvait parler, peut-être aurait-elle dit que les mains qui l'ont rendue si blanche sont maintenant atteintes de paralysie. Cette magnifique psyché, qui reproduit les traits adorables de la maîtresse du lieu, reproduisait jadis les traits

[1] Yanjoul *loc. cit.*, pag. 115.

[2] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 150-158.

d'un être maigre, chétif, d'un enfant bavant constamment la salive de sa bouche ulcérée par les vapeurs mercurielles. Ces riches rideaux avec leurs magnifiques dessins coûtèrent la vie à un pauvre diable de tisserand qui passa toute sa misérable existence courbé et appuyant son estomac contre le métier. Jusqu'à ces tapisseries, qui par leur fraîcheur et leur verdure agréable rappellent le printemps, elles ont rempli de panaris les doigts qui leur ont donné ces couleurs.... Et cependant, toutes ces souffrances auraient pu être évitées, n'étaient la rapacité des industriels et l'indifférence de la société. Peu leur importe ces vies qui s'en vont doucement, sans bruit, une à une: un ouvrier sort des rangs, un autre le remplace et un troisième se tient prêt[1] » (Kolb).

En dehors des maladies spéciales à chaque métier, les ouvriers sont encore sous le coup d'accidents divers qui font parmi eux de nombreuses victimes.

Les accidents du travail peuvent être divisés en trois catégories : *accidents par les machines* et *par explosions de chaudières*, *accidents par infractions aux règlements sur la construction des ateliers et accidents par insuffisance des moyens de prévention contre les incendies*.

Les causes qui provoquent ces accidents sont multiples : ce sont le manque de culture technique des fabricants[2], leur négligence et leur rapacité, l'insuffisance d'organisation de la surveillance administrative de la part de la municipalité de la ville et de l'arrondissement (conseils généraux), le manque d'indépendance et d'initiative de notre société.

[1] Kolb ; *Handbuch der vergleichenden Statistik*, pag. 6.

[2] Sur 5647 directeurs de fabriques sur lesquelles on a recueilli dernièrement des renseignements statistiques, il en est *5002* russes et 635 étrangers. De ce nombre, 227 étrangers et *281* russes ont reçu une instruction technique spéciale. *Pensée russe*, 1886, n° 12, pag. 176.

Les accidents que produisent les machines tiennent à l'absence habituelle des enveloppes protectrices et au peu d'espace dans lequel elles fonctionnent. Les ouvriers sont si serrés contre elles dans leurs travaux, les passages si peu larges, que la moindre distraction suffit pour les entraîner dans le mouvement et pour les faire broyer. Leurs vêtements flottants, leur blouse peu serrée par une ceinture aux bouts pendants, et pour les femmes, la chevelure qu'elles portent en longues nattes, sont autant de causes d'accidents. M. Pogogew dit qu'il a vu la largeur des passages entre deux machines réduite à 9, 8 et même 6 verchoks, soit $0^m,28$ à $0^m,42$. Dans une tuilerie, il dit avoir été épouvanté par les dangers que couraient les ouvriers en passant autour des machines à fabriquer les briques : leurs régulateurs à boule passaient au niveau de leur tête, et ils travaillaient inconscients de leur danger [1].

Dans le tissage du coton, les doigts et les mains des ouvriers qui étalent le coton ou disposent la trame peuvent être à tout instant broyés. Dans les fabriques d'huiles, l'ouvrier qui remue les graines avec les mains peut les voir écrasées dans un moment de distraction.

Souvent même les fabricants font-ils nettoyer leurs machines pendant qu'elles sont en marche, et imposent des amendes pour leur arrêt. Dans une fabrique de l'arrondissement de Vereisk où l'on compte 2,000 ouvriers, il y a eu pour cette cause 100 accidents en deux années [2].

La plupart des accidents sont imputés par les directeurs d'usines à la négligence de leurs ouvriers. Aussi à Briansk, gouvernement d'Orol, c'est « par négligence » que fut renversé un creuset de 600 poudes d'acier fondu, 9,800 kilogr. La masse se répandit à travers l'atelier, détruisant tout sur son passage, machines, métiers, moules et ouvriers. Il y eut 4 morts et 12

[1] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 31.

[2] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 1re partie, pag. 90.

blessés grièvement. Les précautions durent être bien soigneusement prises, qui permirent un accident pareil[1] !

Dans bien des pays européens, les accidents survenus pendant le travail sont imputables aux patrons, qui doivent payer des indemnités. Voyons, en Russie, quelle est la générosité des fabricants.

On cite l'exemple d'un ouvrier d'une fabrique de cretonne qui, chargé de transporter d'une pièce à l'autre un cylindre pesant 5 poudes (80 kilog.), fut écrasé par la masse en passant sur une planche trop faible pour le supporter. L'enquête démontra que l'accident était arrivé par la volonté de Dieu...! L'ouvrier avait une femme et quatre enfants qui restèrent sans ressources, quoique le propriétaire fût assez généreux ! Il donna 5 roubles pour l'enterrement et 20 archines (14 mèt.) de cretonne ! Ce fait est tellement commun, dit le correspondant, qu'il ne put étonner personne[2]. Dans une fabrique de la ville de Serpoukhof, le graisseur, se trouvant sur une échelle non munie de crochets, tomba dans la machine et eut le bras arraché. Il mourut dans la journée au milieu de souffrances atroces, suppliant le gardien de l'achever. Il recevait un salaire de 12r,50 k. par mois et laissait une femme et quatre enfants. Le directeur leur donna un secours de 3 roubles. Dans l'usine du prince Stenbock-Fermor à Ékathérinbourg, un ouvrier qui commença à travailler à l'âge de 8 ans et resta quinze ans au service, perdit tout droit à la pension pour une absence d'une journée. Au bout de vingt-cinq ans de service, il périt dans une turbine. Ses trois fils périrent aussi d'accident à la même fabrique. Soit un total de cinquante-huit années de travail et quatre vies. De toute cette famille, il resta une vieille femme impotente, à laquelle l'usine fit une pension de 1r,72 k. par an[3].

[1] *L'Ordre*, 9 juin 1881.

[2] *Courrier Russe*, 1880, n° 258.

[3] *Idem*, n° 250.

Les accidents par *explosion de chaudières* sont aussi très communs et sont mis généralement sur le compte de la négligence des ouvriers. Cependant le Rapport de l'ingénieur Rumine, chargé de l'inspection de deux quartiers de Moscou, démontre qu'il n'en est assurément pas toujours ainsi : sur trente-six usines, l'inspecteur en signale cinq dans lesquelles les chaudières n'étaient pas installées réglementairement. Ainsi, *presque dans aucune distillerie, il n'y a de manomètres* ; la surveillance des machines à vapeur est confiée à des ouvriers qui n'ont aucune notion technique et qui ont appris par routine ; par économie, on ne nettoie pas les chaudières des dépôts calcaires, et on les fait servir un plus grand nombre d'années qu'elles ne le devraient. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner du nombre des accidents.

Le 1er janvier 1880, dans le département de Podolsk, eut lieu, dans la distillerie de M. Mélénewsky, une explosion qui détruisit toute la fabrique en tuant 10 ouvriers et en infligeant à 9 autres des blessures très graves. La chaudière, dont l'*explosion fut déterminée par une trop grande pression due à l'absence de manomètre*, fut rejetée à 13 sagènes (37 mèt.)[1]. En 1881, à Rostow-sur-Don, eut lieu une explosion de chaudière dans une minoterie. On dit, écrit le correspondant du *Courrier Russe*, que le propriétaire, ayant été prévenu de vices de construction dans sa chaudière, aurait répondu qu'il ne l'ignorait pas, mais que, le travail pressant en ce moment, il songerait à la remplacer après la saison. L'explosion coûta la vie à douze ouvriers, et dans les débris il fut impossible de retrouver les restes des deux chauffeurs[2].

Souvent aussi arrive-t-il des accidents par suite du *peu de solidité des bâtisses* qui servent d'ateliers. M. Erisman a rencontré, situé au second étage d'une fabrique, un atelier dont le plafond s'était enfoncé sous le poids des métiers. L'édifice entier trem-

[1] *La Voix*, janvier 1880.
[2] *Courrier Russe*, 1881, nº 258.

blait pendant le travail. Dans une fabrique d'allumettes, les murs, en bois, étaient tellement délabrés que l'on pouvait en détacher des morceaux avec les doigts et transpercer la muraille avec la canne[1].

Il n'est même pas rare que l'on soit si pressé de bâtir une usine que l'édifice s'écroule souvent avant d'être terminé.

Les bâtiments sont souvent si délabrés, et dans les fabriques il s'amasse généralement une telle quantité de matières capables de s'enflammer, qu'à la moindre inattention il peut éclater des *incendies* terribles, vis-à-vis desquels on ne prend aucune précaution, soit pour les prévenir, soit pour sauver les vies humaines en danger.

Des règlements très sages ont été promulgués, qui imposent aux fabriques des obligations ; mais on n'en fait aucun cas et ils n'existent que sur le papier. D'après le décret du 26 février 1865, *toutes les fabriques et usines doivent avoir des escaliers en pierre, en fonte ou en fer. Tout bâtiment de plus d'un étage et de 8 sagènes* (17 mèt.) *de long doit être muni de deux escaliers.* Quatre années étaient accordées pour l'exécution dudit décret. En 1874, ce décret fut légèrement modifié et la dimension exigible pour la dernière obligation fut élevée à 12 sagènes, soit 25m,50.

Or voici ce que dit M. Pogogew en parlant d'une manufacture de l'arrondissement de Vereisk (département de Moscou) :

« C'est un énorme édifice en bois à deux étages, ayant 90 archines de long (64 mèt.) et qui sert en même temps d'atelier et de dortoir à 148 tisserands. Cette *bâtisse n'a qu'une porte* et *ses deux étages communiquent entre eux par un seul escalier en bois.* Mais à l'extérieur, répondant au règlement, se trouve une *échelle en fer* constamment *condamnée*, vu sa complète inutilité, disait l'administrateur, car on pouvait en cas de danger faci-

[1] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 100-101.

lement sauter du second ! L'incendie éclata, la flamme envahit rapidement l'escalier en bois, coupant toute retraite. La plupart des ouvriers, surpris dans leur sommeil, ne se réveillèrent plus. Quelques-uns purent briser la grille d'accès sur l'échelle ; d'autres sautèrent, qui furent grièvement blessés [1].»

Dans la nuit du 25 février 1880, il y eut un incendie à la fabrique Gawartowsky, à Moscou. La flamme envahit les quatre étages et 40 ouvriers périrent dans les flammes (on ne put en connaître exactement le nombre, la liste ayant été brûlée dans l'incendie) ; 6 autres moururent peu après à l'hôpital et 26 y passèrent plusieurs mois en traitement.

L'acte d'accusation dit que la cause du sinistre est restée inconnue... Mais la cause de la mort de 46 personnes put être facilement édifiée. La bâtisse avait quatre étages et 18 sagènes (38 mèt.) de long ; elle tombait par conséquent sous le coup du décret. Mais malgré cela *elle n'avait qu'un escalier en bois* et *une seule sortie*. A l'extérieur se trouvait une galerie en bois (en pierre sur le plan), communiquant avec une *échelle en bois* à laquelle manquaient des échelons. Les différentes parties de la bâtisse n'étaient pas séparées par des murs d'isolement [2] ; les cloisons et les planchers étaient en bois. A chaque étage se trouvait du matériel combustible ; des dépôts de laine, des vernis liquides, entouraient la cage de l'escalier. L'issue unique fut bientôt enveloppée par les flammes et l'échelle s'effondra sous le poids de ceux qui s'y étaient engagés [3].

Sans doute il existe des administrations auxquelles sont confiées la surveillance et l'exécution des lois ; mais combien est fictive leur action ! Cette usine avait été acceptée en 1868 et ouverte avec le consentement du chef de police de Moscou !

[1] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 1re partie, pag. 110.

[2] *Brandmaur*, mur d'incendie, sorte de *cloison étanche* pour le feu.

[3] Abramof ; *loc. cit.*, pag. 36-37.

CHAPITRE III

Conditions hygiéniques dans lesquelles se trouve l'ouvrier en dehors de son travail.

Sommaire. — Logement. — Vêtements. — Nourriture. — Salaire. — Secours médicaux. — Mortalité générale.

Nous venons de voir dans quelles conditions l'ouvrier russe travaille. Voyons-le maintenant en dehors de la fabrique, dans les conditions de la vie physique extérieure, en tant qu'individu.

Et d'abord, *comment est-il logé?*

Parmi les ouvriers, certains, ceux qui viennent aux fabriques des villages voisins, logent généralement chez eux dans leurs propres *izba* et vivent de la vie de leur famille ; d'autres, qui arrivent du dehors et les ouvriers des villes vivent, suivant les circonstances, soit en artel, en louant un local commun, quelque baraque dans les quartiers extérieurs, ou bien encore ils trouvent abri dans les asiles de nuit. Enfin un grand nombre d'ouvriers, surtout les ouvriers temporaires, sont logés dans les fabriques mêmes par les soins des industriels.

Nous aurons à étudier, par suite, trois sortes de logements : l'*habitation du village* ou izba, l'*habitation dans les asiles de nuit*, et l'*habitation dans les fabriques*.

Si nous prenons comme type le village grand russien, nous trouverons des deux côtés d'une grande rue, en tous sens ravinée par les eaux de la pluie et de la fonte des neiges, de petites cabanes en bois recouvertes d'un toit de chaume, les *izba*. Elles

sont là côte à côte, toutes semblables, ouvrant sur la rue leur façade enfumée, tristes et mornes, entourées de flaques de boue et de monceaux de détritus où les cochons et les petits enfants viennent se vautrer. A travers une petite fenêtre aux vitres de mica ou de papier huilé se glisse un jour douteux, qui se joue sur une chambre basse, étroite, nue et froide, servant d'asile à un ménage de paysans et souvent à plusieurs quadrupèdes. La plus grande partie de cette chambre est occupée par un *four* en briques dont le *dessus* sert en même temps de *lit commun pour la famille; car dans aucune des izba on ne trouve le lit proprement dit.* Si la famille est nombreuse, ceux qui ne trouvent pas de place sur le four couchent, soit sur le banc qui est installé tout autour des murs, soit par terre sur un peu de paille ou de foin. (En été, généralement toute la famille couche dans la grange.) Ajoutez à cela une grande table en bois blanc, de menus ustensiles sur une planche, et un *icona*, image de quelque saint sur le mur qui fait face à l'entrée: tel est l'ameublement des izba. La plupart ont 6 *archines de côté* (4^{m},25) et le plancher est bien souvent en terre. Mais ces logements ne sont pas encore les plus mauvais. Il y a des départements entiers, par exemple le département de Riazan, où les izba sont dites *kournaïa*, c'est-à-dire *fumées*. Elles n'ont pas de four et *un foyer* est établi au milieu de la chambre *sans cheminée;* la ventilation se fait par la porte d'entrée. Ces izba sont *encore plus étroites* que les précédentes et sont habitées comme les autres par un ménage de 5 personnes et plus.

Les *khati* du Sud sont peut-être un peu mieux installées : elles sont faites de branchages entrelacés, et blanchies à la chaux ; elles sont un peu plus coquettes et font un joli effet dans le paysage de la steppe d'Ukraïne.

En ville, les ouvriers se logent dans des *asiles de nuit*. Il en existe dans toutes les grandes villes, et Saint-Pétersbourg en

compte un réellement grandiose, qui appartient au prince Wiasimsky. Il peut recevoir 10,000 personnes ! Mais c'est *un vrai cloaque* qui ne le cède en rien aux affreux quartiers que nous avons vus à Naples, les *Fondaci* [1].

Voici ce que dit le Dr Tchirbina, un des inspecteurs sanitaires, d'un asile de nuit à Kiew : «On pénètre dans une cour formant un véritable marais de fumier et de boue liquide, que l'on doit traverser sur une planche pour arriver à l'escalier. Par des marches gluantes, on descend dans une *cave* située à 4 archines (2m,80) sous le sol. Cette cave est assez longue, mais elle n'a que 3 archines de haut (2m,10) et n'est aérée que par deux petits soupiraux qui s'ouvrent au niveau du trottoir. Les murs sont ruisselants d'humidité ; l'atmosphère est lourde, confinée ; on sent, en pénétrant, une forte odeur humaine s'exhalant des corps sales et des vêtements malpropres, mélangée aux âcres odeurs du tabac et à la fumée d'une veilleuse. Sur des *nari* [2] disposés le long des murs, sur le plancher nu, sans matelas, avec de misérables loques repliées sous la tête en guise de coussins, gît un monde de malheureux. Çà et là se détachent quelques êtres aux visages hâves, dans une pose désespérée. Le travail pénible, une misère extrême, ont mis leur cachet sur ces visages dont le regard rappelle celui d'un animal aux abois. Les voix sont étouffées, enrouées, et en les entendant on reconnaît des bronchites, des laryngites et des affections chroniques du poumon. Et pourtant ils disent qu'ils n'ont rien...! Un de nous ne put retenir une exclamation douloureuse, et exprimer la pensée qu'un tel taudis devrait être fermé. Cette exclamation produisit l'effet d'une étincelle électrique sur tous ces malheureux assoupis ; ils se levèrent en sursaut, agités, et de tous côtés nous entendîmes un murmure de courroux. « Mais où irons-nous ? Serons-nous obligés de coucher

[1] Notre article : *Un mois à Naples pendant l'épidémie cholérique de* 1884. *Gaz. hebd. des Sc. méd. de Montpellier*, janvier, février, mars 1885.

[2] Couchette commune en bois qui rappelle un lit de camp.

dehors ? demandaient tous ces gens inquiets — « Vous trouveriez ailleurs d'autres asiles mieux disposés sans doute ! » leur fit-on remarquer. — « Ils sont tous les mêmes et tous bondés ! » répliquèrent-ils [1].

Voyons maintenant les *logements des ouvriers dans les fabriques*. Généralement ce sont de grandes casernes divisées en dortoirs, où *les ouvriers couchent en commun, sans distinction d'âge et de sexe, dans la plus complète promiscuité*. D'après l'avis des Commissions sanitaires, *le trait caractéristique de tous ces logements est une malpropreté générale et une étroitesse extrême par rapport au nombre des ouvriers qui y logent*.

Ainsi, dans l'arrondissement de Kline, départ. de Moscou, on rencontre rarement des dortoirs où le *cubage de place soit d'un sagène cube* (9 mèt. cubes). Le plus souvent il est de deux tiers à un tiers de sagène (6 à 3 mèt. cubes) [2]. Dans la chapellerie de M. Kotof, dans le même département, la hauteur des dortoirs est de 2 archines et demi ($1^{m},80$), et le cubage de place y est à peine d'un demi-sagène ($3^{mcc},50$). Dans l'arrondissement de Vereisk, du même département, il y a des dortoirs où le cubage est encore moindre : quelques-uns peuvent *à peine offrir à chaque individu* 2/10 *de sagène cube* ($1^{mcc},80$) [3].

Bien souvent, à ce cubage insuffisant vient s'ajouter une autre condition anti-hygiénique : dans beaucoup de fabriques, *les dortoirs des ouvriers sont installés au-dessus des ateliers, dont ils ne sont séparés que par un plancher en bois, sans remplissage et mal joint*, par les fentes duquel arrivent toutes les poussières, les vapeurs et les exhalations malsaines. Les rapports des médecins inspecteurs de Moscou le signalent souvent et en montrent les

[1] Dr Tcherbina, in Abramof, *loc. cit.*, pag. 182-183.

[2] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 40-46.

[3] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. II, 1re partie pag. 24.

graves inconvénients pour certaines industries surtout (tanneries, fabriques de produits chimiques, teintureries, etc.).

L'ameublement est des plus simples : il n'en existe point. *On couche sur des nari* superposés à deux étages contre les murs, et entre les deux souvent se trouve à peine la distance d'un demi-archine [1] (35 cent.). Et l'on comprend combien l'on peut par ce moyen entasser de personnes dans un espace étroit. Ainsi, dans une autre fabrique de ce département, la Commission sanitaire visita un dortoir ayant 9 archines de long (6^m,40) sur 8 de large (5^m,70), où *couchaient* 96 *hommes* sur des nari superposés [2].

Comme literie, on trouve une *ragoja* ou un vieux sac de toile d'emballage en guise de matelas. L'habitude de coucher avec ses vêtements est générale pour l'ouvrier russe ; il n'a point de couvertures et il se fait un oreiller de vieux effets ou de chiffons [3].

On ne prend naturellement aucun soin de ces *dortoirs*, et ils *sont remplis d'ordures*. Les parasites y habitent en telle quantité que souvent, de l'aveu de tous (et cependant on n'est pas exigeant dans ce milieu), il est impossible de dormir même après la fatigue extrême d'un travail de quinze heures [4]. Il n'y a jamais de ventilation. L'atmosphère est mélangée des émanations humaines et des odeurs qui s'exhalent des vêtements trempés de sueur. Le chauffage se fait, soit par des poêles en fonte ou en fer, soit par de grands fours semblables à ceux des izba, et qui servent en même temps à préparer les aliments. La température est extrêmement variable, ou trop basse ou trop élevée [5].

Dans d'autres cas, les dortoirs sont subdivisés et forment de petites chambres, ce qui semblerait indiquer de la part de l'admi-

[1] Yanjoul ; *loc. cit.*, pag. 107.

[2] *Idem, loc. cit.*, pag. 111.

[3] Pogogew ; fasc. II, pag. 67. — *Id.*, fasc. III, 1re partie, pag. 118 et suiv.

[4] *Idem*, fasc. III, pag. 152.

[5] Erisman ; fasc. IV, pag. 189-190.

nistration une certaine préoccupation du bien-être de l'ouvrier.

Dans le département de Smolensk, à la tissanderie et filature de M. Hludof, qui occupe 4,000 ouvriers, les logements se trouvent dans un bâtiment en pierre à trois étages; chaque étage est divisé intérieurement par un corridor sur lequel s'ouvrent des chambres et où se logent les ouvriers à raison de 25 kopeks par mois. La capacité de ces chambres est de 13 sagènes cubes (117 mètres cubes), et l'on y loge 17 personnes les jours de semaine et 30 à 40 les jours de fête [1].

Dans le département de Wladimir, d'après le Rapport du médecin sanitaire cité par Abramof, à la fabrique Démidoff, où travaillent 1,850 ouvriers, les logements consistent en des baraques en bois divisées en chambrettes de 3 archines et demi de haut sur 9 de long et 7 de large, soit 80 mètres cubes; chacune d'elles est occupée par 23 *personnes des deux sexes*. Les cabinets, qui sont communs, sont horribles; de l'étage supérieur, le liquide coule dans l'intérieur des corridors et tombe sur ceux qui se trouvent au-dessous. A la fabrique Morozow, qui occupe 10,852 ouvriers, les baraques sont aussi divisées en chambrettes. Dans l'une d'elles, dont voici les *dimensions* $10 \times 5 \times 4$ archines, soit 140 mètres cubes, *habitent* 42 *ouvriers* sur deux rangs de nari. Des réduits pour familles ont la dimension de $5 \times 4 \times 3$ archines, soit 42 mètres cubes, et il s'y loge 6 à 8 personnes [2].

Voici encore ce que dit M. Abramof des tuileries de l'arrondissement de Saint-Pétersbourg : « Chaque tuilerie possède des izba dont les greniers servent à loger les ouvriers. Tout le long des murs, sont de simples nari recouverts de nattes crasseuses et sans oreillers. Quelquefois cependant, on distingue une boîte qui a une vague ressemblance avec un lit : c'est le domaine de quelque raffiné. Dans certains cas, les ouvriers se disposent de pe-

[1] Yanjoul; *loc. cit.*, pag. 117.

[2] Abramof; *loc. cit.*, pag. 186-187.

tits réduits où ils passent la nuit en famille et dans lesquels ils enferment leurs vêtements, mais si étroits qu'il y a à peine de la place pour deux hommes couchés. Les planchers ne sont jamais balayés ni lavés et sont recouverts d'une couche d'argile de plusieurs pouces d'épaisseur. Ces greniers sont en général très sombres, sauf dans quelques rares izba qui ont des lucarnes sur le toit[1].»

Enfin MM. Erisman et Pogogew décrivent certains logements pour lesquels ils n'ont trouvé d'autre nom que celui de *chenil*. Ce sont des habitations d'été, des caisses en bois des dimensions suivantes : longueur 2 archines, largeur un demi-archine, hauteur un demi-archine ($1^m,40 \times 1,05 \times 1,05$). L'entrée a 14 verchoks de haut (60 centim.) et 11 de largeur (45 centim.), de sorte que l'on ne peut y pénétrer qu'en rampant. Ces boîtes sont placées dans des corridors et servent de dortoirs. Il s'y loge 2 à 3 ouvriers, et l'on se demande de quoi il faut le plus s'étonner, de la tolérance de l'habitant ou de l'exigence des patrons[2].

Il est enfin des fabriques dont les propriétaires, visant à l'économie, n'ont pas de local destiné au logement : les ouvriers couchent dans les ateliers mêmes, n'importe où, sur les bancs, sur les métiers, sur les machines et par terre, sans distinction d'âge ni de sexe[3].

Voyons maintenant quel est le partage des ouvriers dans les petites industries des villes. Nous pourrons citer là-dessus le Rapport de l'inspecteur sanitaire d'un des quartiers de Saint-Pétersbourg. Voici ce qu'il dit de la boulangerie Elisarow, une des plus fréquentées : «Seize de ses ouvriers sont logés derrière les armoires, dans le magasin même, dans un sombre réduit où il y a à peine de la place pour quatre personnes, et les autres

[1] *Idem*, pag. 185.

[2] Erisman ; fasc. I, pas. 105, 219. — Pogogew ; fasc. III, pag. 92.

[3] Erisman ; fasc. I, pag. 141, 145, 154, 164 et suiv.

dans le fournil, dont le plancher est balayé à peine une fois par semaine. Au moment de l'inspection, les punaises se promenaient librement sur la table de pétrissage, qui sert aussi de lit aux ouvriers, et sur laquelle on place les pains en les sortant du four... » Le propriétaire fut imposé de la plus forte amende, soit de 15 roubles; mais il ne dut guère que sourire, car il ne changea rien à son établissement [1].

C'est là à peu près ce qui existe dans tous les grands centres industriels. Ainsi, à Varsovie, la Commission chargée d'inspecter les logements d'ouvriers en a trouvé, sur 432 qu'elle a visités, 147 qui, selon elle, devaient être fermés. Nous prendrons un exemple de ce genre de logements. Un gros charcutier, dont le magasin brille d'ordre et de propreté, occupe 6 ouvriers qui sont logés dans une cave sans fenêtre et sans air. Pour y parvenir, il faut descendre par un escalier étroit et gluant et suivre un corridor demi-obscur dans lequel se trouvent les déchets de viande et les barriques qui contiennent les vieux os et que l'on nettoye très rarement[2]. Dans telle boulangerie de Moscou, après le travail de la journée, les ouvriers n'ont pas de place pour se reposer, parce qu'il n'y a pas de lieu spécial; ils dorment là où ils se trouvent dans le fournil. Le magasin se fermant tous les soirs du côté de la rue et de la cour, *ils doivent satisfaire leurs besoins dans une auge qui se trouve à côté du pétrin, et autour de laquelle se répand un liquide nauséabond* [3].

Tout cela se passe dans les grands centres, dans les capitales de la Russie, là où la surveillance administrative serait possible ! Il n'y a donc pas de raison pour que dans les endroits éloignés il en soit autrement.

Dans les mines de charbon, M. Maltchanof nous dit ce qui suit:

[1] Abramof; *loc. cit.*, pag. 185.
[2] *Idem*, pag. 185.
[3] *Courrier russe*, 1880, nº 267.

« Les habitations des ouvriers sont constituées par une masure creusée en partie dans la terre ; au milieu, près du mur, est une sorte d'autel, le foyer, une pierre sur laquelle brûlent constamment des morceaux d'anthracite. Les gaz qui se dégagent dans la combustion, trop lourds, ne peuvent s'enlever par l'orifice qui se trouve dans les toits ; on voit l'air qui s'agite brumeux, comme si l'on venait d'enflammer un paquet d'allumettes. Et telle est l'action de ce milieu que, malgré la malpropreté, il n'y a pas un seul parasite. Quel bon désinfectant ! Quand on entre dans cette habitation, on se met à tousser, la vue se trouble après quelques minutes, et, si l'on y restait trop longtemps, on perdrait connaissance. » Le contre-maître, qui accompagnait l'inspecteur, expliquait pourquoi l'administration préfère le mode de chauffage à l'air libre... parce qu'il fait une économie de 8 % sur le charbon [1].

Allons un peu plus loin, en Sibérie, et faisons connaissance avec les pêcheurs des bouches de l'Obi. Les renseignements que nous avons nous sont fournis par l'inspecteur, M. Matweef, chargé d'une enquête sanitaire par le général gouverneur de la Sibérie. Dans une des pêcheries, 60 ouvriers sont logés dans deux petites izba dont l'air est rendu méphitique par l'encombrement, les vêtements humides et la décomposition des huiles et des déchets de poisson. Dans une autre, les ouvriers sont logés dans une baraque à travers le toit de laquelle on voit le ciel et qui n'a ni poêle, ni fenêtre, ni plancher. Dans cette misérable tanière, M. Matweef a trouvé sous la pluie 20 ouvriers avec leurs femmes et leurs enfants, tout mouillés et tremblants de froid. La fumée qui remplissait l'habitation faisait pleurer, et la marmite où se préparait la soupe exhalait une odeur infecte d'huile de poisson, à la préparation de laquelle elle servait. Dans une troisième, les ouvriers couchent sur la terre dans une petite izba où l'on

[1] Abramof ; *loc. cit.*, pag. 187.

sale le poisson. Toutes les autres pêcheries que M. Matweef a visitées étaient dans de semblables conditions. Partout le tableau était le même, et il en est qu'il qualifie, à côté de celles-là, *de tanières de bêtes fauves*[1] !

Enfin, dans les mines d'or du gouvernement de Eniseisk, l'habitation est plus somptueuse. Les ouvriers sont enfermés et gardés par des sentinelles dans de grandes casernes aux fenêtres grillées et dont les portes sont verrouillées tous les soirs. C'est là leur dortoir, et au milieu de chaque salle se trouve un baquet en bois, *paracha*, qui n'est vidé que lorsqu'il déborde, pour être remis en place sans autre soin de propreté[2].

Ainsi, *malpropreté* générale, *restriction* la plus grande possible de l'*espace* et *cubage de place insuffisant*, au point de vue physique ; *absence de tout respect de l'âge et du sexe*, *promiscuité complète*, au point de vue moral : tel est le bilan de ce qui, pour l'ouvrier russe, remplace le foyer et de ce qui l'attend après sa longue journée de travail.

Voyons maintenant comment il répare ses forces. Nous connaissons le temps qu'il peut donner au sommeil. Voyons *comment il se nourrit*.

Un grand nombre d'industriels qui logent leurs ouvriers les nourrissent aussi. Nous avons déjà vu, à propos des usines à sucre, quelle est la nourriture que les ouvriers réclament dans leur contrat. Mais en général ils n'en prennent qu'une partie, car, presque toujours en dette, ils essayent d'économiser sur la ration qui leur est allouée et vendent ce qui leur reste à la fabrique. Avec un bon *starosta*, ils peuvent faire ainsi mensuellement et par homme 40 kopeks d'économie.

Le *menu* consiste le plus souvent en un *pudding de millet* ou

[1] Matweef ; *La Semaine*, 1880, n° 22.

[2] M. Oumansky ; *Dans les mines d'or. Messager de la Sibérie*, 1886, nos 52 et suivants.

de blé de sarrasin (*kacha*) *et une soupe maigre de choux bouillis à l'eau avec un peu d'huile*. On prépare la nourriture deux fois par jour, à midi et à minuit; dans l'intervalle, les ouvriers mangent un morceau de pain; et M. le Dr Novitsky, inspecteur sanitaire, se demande comment ils peuvent vivre avec une telle pitance[1].

Les ouvriers qui construisent sur le bord des rivières des radeaux et leur font descendre le courant, exposés au froid, à l'humidité, tremblants de fièvre et à peine abrités dans une mauvaise hutte qu'ils élèvent sur leur train de bois, reçoivent par homme chaque semaine:

28 livres de pain noir,
8 livres de millet,
1 livre de sel,
2 livres de lard et d'huile.

D'après M. Matweef, dans certaines pêcheries, les ouvriers reçoivent du poisson gâté et du pain, dans d'autres du pudding d'orge mal triée. A une question faite par l'inspecteur demandant pourquoi on ne donnait pas du poisson pêché en si grande quantité, il fut répondu que l'on n'en prenait pas de petits, et... faudrait-il leur en donner des gros[2]!

Les patrons n'ont aucune vergogne de donner souvent à leurs ouvriers des produits complètement altérés et de réaliser encore, de ce chef, des économies sur eux. En 1880, dans une Compagnie forestière d'Onéga, on a nourri pendant plusieurs mois les ouvriers avec de la farine qui, d'après les analyses du professeur de thérapeutique Trappe, renfermait 5 % d'ergot[3].

Dans une fabrique du département de Moscou, M. Pogogew rapporte que la Commission sanitaire trouva 500 poudes de

[1] Dr Novitsky, in Birukowitz, *loc. cit.*, pag. 40.
[2] Matweef; *loc. cit.*
[3] *Courrier russe*, 1881, nº 151.

viande salée en décomposition qui était destinée à la nourriture des ouvriers, et cependant les fabricants étaient déjà informés de cette visite [1].

On rapporte le cas d'un fabricant d'Ékakerinbourg qui offrit gratuitement ses services pour débarrasser les magasins du gouvernement de 600 poudes de mouton salé qui avaient été condamnés par la Commission de surveillance. Ces services furent acceptés ! et ce produit malsain fut transporté aux environs de la ville pour être distribué aux haleurs de ce négociant [2].

Les ouvriers qui se nourrissent à leurs frais et les paysans ne sont pas mieux partagés. Avec leur maigre salaire, leur nourriture est des plus primitives. La viande est complètement inabordable pour eux, et les repas consistent en *kacha* ou en une soupe aux choux tellement mauvaise qu'il est dans le langage courant de dire que, «si on la jette sur un chien, il en perdra les poils». M. Pogogew, visitant une fabrique d'un arrondissement de Moscou, goûta un jour le contenu d'une marmite et le trouva tellement aigri, qu'il aurait cru une soupe de kwas. Elle était faite de champignons et avait été préparée depuis trois jours [3].

C'est un grand luxe enfin quand on peut manger un hareng couvert de rouille, ou ajouter à la soupe un tout petit morceau de viande pour le goût, les jours de fête ! Mais plus souvent même la farine de sarrasin est inabordable et *l'on se nourrit de pain noir, de choucroute et de pommes de terre.*

Dans certaines localités pauvres, dans le département de Kazan, par exemple, le pain de famine, le pain *pouchnoï*, est la nourriture principale. Voici une analyse de ce pain faite par le Laboratoire de l'Université de Kazan. « La grosseur est celle d'une galette ordinaire de près de 1 centim. et demi d'épaisseur ; la

[1] Yanjoul ; *loc. cit.*, pag. 111.
[2] Abramof ; *loc. cit.*, pag. 191.
[3] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. III, 2e partie, pag. 29-30.

surface a une couleur gris sale, et les cassures une couleur brun foncé. Ce pain est fort cassant, bien qu'il soit cuit depuis peu. A la surface ainsi qu'aux cassures, on voit une quantité de restes de membranes de grains et de parcelles de balles. Il a un goût salé et crie sous la dent comme une matière minérale ; on ne lui trouve pas le goût du pain. L'analyse microscopique constate une grande quantité d'arroche, de l'amidon, du seigle et des balles. Il donne 7,6 % de cendres et 24 % d'eau.»

L'ouvrier russe est aussi mal *vêtu* que logé et nourri. Généralement son costume consiste en une blouse et un pantalon en cotonnade ou en grosse toile. La blouse est serrée par une ceinture étroite à longs bouts flottants et ses plis retombent sur le pantalon. Point de linge de corps, point de chemise, ni de caleçon, ni de chaussettes. Les pieds sont enveloppés dans des chiffons dont la propreté est plus que suspecte; comme chaussures, des babouches. L'ouvrier nouvellement arrivé ou l'ouvrier temporaire portent le plus souvent des *lapti*, chaussure habituelle du paysan grand russien, sortes de pantoufles faites en lanières d'écorce d'arbre, mal tressées, et attachées avec des ficelles. En hiver, le costume reste le même dans l'atelier; mais, s'ils ont à faire une longue course, les ouvriers y ajoutent un *touloup*, pelisse de peau de mouton dont la fourrure est en dedans, et sans couverture d'étoffe. Ils enveloppent leurs pieds avec de la paille, du foin ou du papier d'emballage, et ont pour chaussures des chaussons de feutre à tige. Les bottes en cuir ne sont portées que par les «beaux».

Nous allons aborder maintenant une question qui semblerait ne pas toucher directement au sujet dont nous nous occupons: nous voulons parler du salaire. Cependant l'on comprend bien que c'est lui qui permet aux ouvriers de pourvoir à leurs besoins.

Malgré leur vie des plus misérables et leur peu d'exigence, leur gain ne peut leur suffire, comme nous allons le voir. M. Pieskow,

par exemple, parlant des fabriques du département de Wladimir, nous fait un calcul d'après lequel, pour sa nourriture mensuelle (nous savons comment il se nourrit), l'ouvrier dépense de 4 à 6 roubles (16 à 24 fr.), rarement 3 au minimum [1].

Or voici ce que gagne un ouvrier à Moscou, une grande ville où l'existence doit coûter plus cher. Les hommes qui se nourrissent à leurs frais reçoivent par mois de 8 à 12 roubles; les salaires plus élevés sont rares, tandis que bien souvent on les voit descendre à 7 et 5 et même 4 roubles. Les femmes reçoivent 6 et 4 roubles par mois, mais on en rencontre qui ne touchent que 2 roubles. Les demi-ouvriers reçoivent 4 à 5 roubles, bien souvent 3 et même 1 rouble 25 [2].

Dans les salines de l'arrondissement de Yarinsky, la journée de travail est de seize heures et est payée 30 kopeks [3]. Dans les usines à sucre, les ouvriers de la localité, qui se font payer bien plus que les ouvriers engagés par les embaucheurs, reçoivent en moyenne 15 roubles par mois; ceux qui sont engagés dans les villages touchent 4 à 5 roubles et la nourriture. Nous avons déjà vu le salaire, dans les fabriques d'allumettes, variable suivant la difficulté du travail et l'âge de l'ouvrier, et rarement supérieur à 60 ou 70 kopeks. Ce salaire, dans les usines de Novogorod, descend à 20 kopeks par jour pour les adolescents de 19 ans, et jusque 10 et 5 kopeks pour les enfants de 8 ans. On emploie même des enfants âgés de 5 ans qui touchent 3 kopeks par jour [4]. Dans les mines de sel gemme, du mois de mai jusqu'à septembre, soit en cinq mois, les ouvriers gagnent 35 à 40 roubles [5]. Dans les fabriques du département de Wladimir, les jeunes filles de 16 à 20 ans qui sont employées dans les fabriques au dévidage de

[1] Pieskow; *La vie de fabrique dans le département de Wladimir.*
[2] Erisman; fasc. IV, pag. 227-228.
[3] *Courrier russe*, 1880, n° 317.
[4] *La Parole. Les fabriques d'allumettes*, 1880, n° 8, pag. 29-30.
[5] *Courrier russe*, 1880, n° 312.

la soie reçoivent pour six à sept mois de travail 15 à 25 roubles, soit 3 à 4 roubles par mois, et dans les mauvaises années 6 à 8 roubles seulement [1].

En conséquence, nous trouvons que le taux du *salaire est variable*, mais dans des proportions *de* 6 à 15 *roubles pour les hommes* et la *moitié généralement pour les femmes*.

Nous avons vu quelle est la nourriture des ouvriers en général, et maintenant que nous connaissons le revenu, nous ne serons pas étonnés de son infériorité, car, en admettant qu'un ouvrier moyen dépense tout son *salaire en aliments*, *cela lui ferait environ* 10 *à* 15 *k. par jour*. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ne sache pas ce qu'est la viande, quand un hareng, son grand régal, lui coûte déjà 6 kopeks pièce.

C'est d'ailleurs un fait connu, que tous les objets de première nécessité augmentent de prix, le salaire restant stationnaire ou variant, mais dans une proportion relativement très faible.

D'après le Rapport du médecin sanitaire, le Dr Andregewsky, voici les chiffres du prix de divers objets, dans le département de Wiatka, par exemple, à 6 ans de distance.

	En 1873.	En 1878.
1 poude de farine de blé coûtait...	50 k.	90 k.
1 — de blé de sarrasin.....	85 k.	1 r. 20
1 seau de pommes de terre.....	12 k.	20 k.
1 poude de beurre.....	8 r.	10 r.
1 poude de viande.....	2 r. 40	3 r. 20
1 sagène de bois de chauffage.....	1 r. 25	1 r. 75

pour des salaires respectivement égaux à 12 r. 50 par mois en 1873 et 17 roubles en 1878.

Ainsi, *alors que le salaire augmentait de* 36 %, *le prix des produits s'élevait à* 40, 80 *et même* 150 % [2].

[1] *Courrier russe*, 1880, nº 317.

[2] Abramof; *loc. cit.*, pag. 207.

En outre, les ouvriers sont *obligés de s'approvisionner* le plus souvent *aux magasins de la fabrique* ou à la personne qui leur est indiquée par le directeur, soit par suite de l'absence de magasins aux environs, soit par l'obligation où se trouve l'ouvrier de prendre à crédit par quinzaine ou par mois, suivant le mode de payement. Mais le plus souvent le *patron met cette obligation comme clause de son engagement*, et, d'après MM. Erisman et Pogogew, c'est là une habitude qui existe généralement partout.

Cela pourrait avoir sans doute pour but l'intérêt de l'ouvrier, en lui épargnant de passer par les mains du détaillant et lui donner les avantages de l'achat en gros ; mais là n'est pas le but du directeur.

Voici comparativement, d'après M. Erisman, le prix de quelques denrées dans l'arrondissement de Moscou, à la fabrique de MM. Baline et Makarof et dans les épiceries de la ville.

	Prix à la fabrique.	Prix à la ville.	
Blé de sarrasin...	1 r. 50 le poude	1 r. 40	1 poude et 5 liv.
Farine de froment.	8 k. la livre	7 k.	la livre.
Sucre.....	22 k. —	18 k.	—
Bougies.....	23 k. —	20 k.	—

Souvent même les *fabricants*, non contents de ce bénéfice, exercent-ils une *véritable tromperie* sur leurs clients. Ainsi, dans le département d'Oufa, les ouvriers d'une draperie sont obligés de se fournir sur un livret dans le magasin de la fabrique ; la farine, qui vaut sur le marché 5 k. 5 la livre, leur est livrée au prix de 8 kopeks et pesée avec des poids de 32 livres au lieu de 40 [2].

Dans l'arrondissement de Bogorodsky, dans le département de Moscou, le fabricant Elaguine osa distribuer à ses hommes 400 poudes de salé altéré, au prix de 11 kopeks la livre. Plusieurs

[1] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 43.

[2] *Courrier russe*, 1880, n° 138.

ouvriers, ayant protesté, furent renvoyés, et 500 hommes durent se soumettre à payer ce lard qu'ils étaient obligés de jeter. Quelques-uns en mangèrent cependant, et peu de jours après il y eut 10 malades atteints de typhus[1].

Dans les mines d'or de Eniseisk, en Sibérie, où les salaires sont de 6 à 10 roubles par mois en hiver, et de 15 à 22 roubles en été, les ouvriers, traités comme les forçats, sont soumis à une exploitation éhontée : 1 poude de farine de blé, qui coûte 37 kopeks, est vendu 2 r. 25; 1 poude de farine de froment, qui vaut 50 kopeks, est vendu 2 r. 50. Et comme le prix de transport est évalué à 60 kopeks, soit 100 °/₀ de la valeur de l'objet, la majoration du prix est de 500 °/₀. Une livre de sucre, qui coûte 22 kopeks, est vendue 50 kopeks; une livre de thé déjà infusé, dont la valeur est de 80 kopeks, se paye 1 r. 50, et un paquet d'aiguilles de 15 kopeks se vend 50. Dans les mines de Tomsk, une chemise en percale de qualité tout à fait inférieure, valant 50 kopeks, acquiert pour l'ouvrier le prix de 3 roubles; une paire de chaussures, qui vaut 1 rouble, se paye huit fois sa valeur, et un petit verre d'eau-de-vie 1 rouble.

L'alcoolisme produit, en outre, un mode d'exploitation qui est particulier aux mines. Les ouvriers qui ont pris un engagement sont conduits par leurs embaucheurs qui les dirigent et ont soin qu'ils ne s'échappent pas. Chemin faisant, ils engagent pour boire une partie de leurs vêtements, qui leur ont été vendus par la Direction, tantôt une chaussure, tantôt une casquette; puis tous les objets sont rachetés par l'embaucheur, qui les rend à leur propriétaire, en les portant de nouveau en dépense sur leur livret pour leur valeur première[2].

Il est facile de comprendre que, dans de telles conditions, les

[1] Abramof; *loc. cit.*, pag. 191.

[2] Oumansky; *loc. cit.* — *La Sibérie*, 1886, n° 33. — *Gazette de Sibérie*, 1886, n° 33, 41, 43. — *Messager de la Sibérie*, 1886, n° 77.

ouvriers s'endettent et finissent par se trouver engagés à leurs propriétaires pour des créances qui ne s'éteignent jamais.

Cette situation précaire est encore aggravée pour les ouvriers par des *amendes* qu'on leur impose à tout instant.

Voici ce qui se passe, par exemple, dans l'arrondissement de Kline. Un retard de quelques minutes à se rendre à l'appel entraîne la perte du salaire d'une journée ; l'absence d'un jour entier au travail se paye deux roubles, et généralement de la valeur de deux à trois journées ; si un ouvrier arrive à la fabrique en état d'ébriété, pour la première fois il paye 1 rouble, pour la deuxième 2 roubles, pour la troisième 3 roubles ; injures, bruits dans les dortoirs, 3 roubles ; insoumission, négligence, le salaire d'une journée ; infraction contre l'ordre et... la propreté, 50 kopeks à 2 roubles [1]. Ce sont surtout ces amendes qui rognent le salaire. Elles sont tellement excessives, et imposées avec une telle brutalité et souvent même avec tant d'injustice, qu'il est très fréquent qu'elles déterminent des cas de révolte parmi les ouvriers.

C'est ainsi que dernièrement il y eut dans le département de Wladimir, à la grande fabrique de Morozow qui occupe 10,852 ouvriers, des désordres avec violence et destruction des machines. C'est en grande partie cela qui a incité à la revision de divers règlements et à la promulgation, en 1886, d'une loi nouvelle qui règle un peu cette question sans beaucoup l'améliorer.

Enfin, à tout cela s'ajoutent encore d'autres pertes, dont quelques-unes très fortes, celles qui résultent d'une infraction à l'engagement pour lequel on a déjà reçu des arrhes.

En présence de ces amendes et de ces vexations, on se demande ce qui doit rester à l'ouvrier quand on considère la faiblesse de son salaire. Les ouvriers qui doivent se nourrir à leurs frais ont

[1] Erisman ; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 103, 131, 279.— Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. II, pag. 99 et suiv., et 171-172.

assurément des difficultés à nouer les deux bouts ; ceux qui ont pris un engagement ne sont pas mieux partagés. Si nous comptons par exemple, pour un ouvrier temporaire, 6 roubles par mois de salaire, en cinq mois de travail il aura acquis 30 roubles. En retirant les jours d'absence ou de maladie, les frais de papier timbré et de certificats, le prix du passeport, les frais de route, dont nous pouvons évaluer le total à 5 roubles, il restera 25 roubles, qui lui seront acquis. Or la plus grande partie du salaire a été déjà touchée en avance et est dépensée par le payement des impôts : tout au plus s'il restera à toucher pour l'ouvrier à la fin de son travail 10 roubles, *sans compter les amendes*, soit à peine de quoi rentrer à la maison. Tout ce travail de cinq mois lui aura servi à payer ses impôts, et encore souvent se trouve-t-il *endetté envers la fabrique*. Pour s'acquitter, il sera imposé pour l'année prochaine d'un travail d'un mois sans salaire, si sa dette est faible, ou même seulement pour en payer l'intérêt ; et sa dette s'accroîtra toujours. Revenu à une position équivalente à l'esclavage, ce sera l'héritage qu'il laissera à ses enfants !

Mais si, bien portant, l'ouvrier en est réduit à la situation que nous venons d'essayer de décrire, que va-t-il *devenir s'il tombe malade* ? Que va-t-il arriver de lui si, terrassé par la fièvre, il perd la force de ses bras ? Étrange pays que la Russie ! Il a des lois ! quelquefois même il en a de bonnes ! Mais à quoi bon, si la pratique ne suit pas ? Il existe en effet une loi qui règle les rapports du patron et de l'ouvrier à l'état de maladie ; mais cette loi est lettre morte, et pour elle encore nous allons retrouver dans le monde capitaliste un profond mépris de ses devoirs.

Cette loi ordonne que toute fabrique comptant plus de 100 ouvriers ait un médecin attaché à son établissement et une infirmerie. Elle est sans doute excellente ; mais pratiquement il est impossible de l'appliquer, étant donné le nombre restreint des médecins que possède la Russie (16,000 environ).

Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que M. Erisman, sur 55 fabriques possédant chacune plus de 100 ouvriers, dans l'arrondissement de Moscou, n'en ait trouvé qu'une possédant des soins médicaux. Sur 204 fabriques visitées par lui, 28 seulement avaient un local portant le nom d'infirmerie. Et encore n'était-ce que pour accomplir une formalité, car ces infirmeries n'étaient que de petits réduits séparés par une mince cloison du dortoir commun, sans service spécial ni médicaments. Le service sanitaire est placé sous la surveillance du médecin d'arrondissement qui inspecte l'état sanitaire de la fabrique et des ouvriers. Mais ses devoirs sont excessifs, car bien souvent un médecin d'arrondissement a sous sa surveillance 35,000 ouvriers, et il se trouve dans l'impossibilité physique de visiter les nombreuses fabriques de son ressort avec assez de soin pour que sa surveillance soit effective, sans compter l'exécution de ses devoirs officiels et de sa propre clientèle. Aussi M. Pogogew dit, avec raison, qu'il est superflu de parler des soins médicaux que peut donner un médecin d'arrondissement. Les soins qui se donnent à l'usine sont généralement confiés aux mains d'un ouvrier âgé ou d'une vieille femme, quand, ce qui est plus général, ils ne sont pas complètement nuls. Cependant, dans quelques infirmeries, on trouve des médicaments et plusieurs fois par semaine se fait la visite d'un infirmier praticien, ou d'un médecin attaché à l'établissement, qui le plus généralement ne fait que signer les rapports qu'on lui présente.

M. Pogogew, pendant son inspection, a pu s'assurer d'ailleurs par lui-même de la manière dont les soins étaient donnés. Dans une usine de 400 ouvriers, il vit le médecin (un médecin d'arrondissement) examiner 4 malades, rester à la fabrique 15 minutes et puis repartir. « Cependant, ajoute l'inspecteur, j'ai rencontré plusieurs malades traînant, soit dans les cuisines, soit sous les hangars, pour la plupart atteints de fièvre et de diarrhée. Il y en avait de malades depuis plus de trois semaines ; ils ont

traîné tant qu'ils ont pu, car en quittant le travail ils ne reçoivent aucun payement, heureux qu'on ne les chasse pas et qu'on les laisse se blottir dans quelque coin ». L'un d'eux lui fit une réponse bien caractéristique : « Pourquoi ne se soignait-il pas? hélas ! il avait consulté une vieille femme qui lui avait donné une poudre blanche dans une macération d'herbes. Après avoir avalé cette mixture, pris de diarrhée et de vomissements, il était tombé sans connaissance ». Et à cette question : Pourquoi n'avait-il pas consulté les médecins de la fabrique? cette exclamation navrante : « Les médecins ! oh ! ce n'est pas pour les ouvriers ! c'est bon pour les Messieurs ! [1] »

Le plus souvent, d'après M. Erisman, les ouvriers qui tombent malades, incapables de travailler, sont payés et remerciés. Ce qu'ils deviennent, on s'en occupe peu. Ainsi, dans les fabriques de porcelaine du département de Moscou, les ouvriers qui ont souvent des accidents aigus sont renvoyés immédiatement. Il n'existe pas d'infirmerie et le patron compte tous les soins superflus [2]. Dans les pêcheries des bouches de l'Obi, M. Matweef a rencontré, dans des tanières que nous avons déjà décrites, des malheureux atteints de fièvre et de cachexie paludéenne et ne pouvant pas se tenir debout. Sur son désir de les envoyer à l'hôpital, ils le supplièrent de les laisser, car leur salaire avait été retenu d'avance pour les impôts, et, s'il leur fallait payer un kopek de plus, on leur ferait de nouvelles réductions, et ils seraient perdus [3].

Dans les mines d'or, d'après Abramof, le propriétaire, craignant qu'un ouvrier malade, mourant dans son service, ne lui attire des complications, lui rend son passeport et l'emmène le plus loin possible dans une *taïga* (forêt vierge), en lui laissant

[1] Pogogew ; *loc. cit.*, fasc. II, pag. 201-202.
[2] Erisman ; fasc., I, pag. 118 et 300.
[3] *Courrier russe*, 1880, n° 22.

la liberté de s'égarer et de mourir de faim. *Un ouvrier épuisé par la gangrène de la jambe fut ainsi renvoyé,* et quelques jours après on le trouva agonisant dans une fourmilière. Un autre malade, un phtisique, fut attaqué par les loups et les paysans le retrouvèrent à moitié dévoré [1].

Mais nous ne voudrions pas rester sur cette impression pénible, et, revenant à Moscou, nous ferons une visite, avec M. Erisman, à l'usine de M. Flanden, qui occupe 250 ouvriers. Là, il y a un hôpital très propre, à l'aspect gai. On y trouve des lits en fer avec du linge blanc, des couvertures blanches, de jolies tables de nuit, une bibliothèque avec des livres de médecine populaire et une pharmacie assez fournie. Cette infirmerie se trouve nominalement sous la surveillance du médecin d'arrondissement, qui vient trois fois par an. Point d'infirmier : les médicaments sont distribués par le fils du propriétaire..., et il est facile de voir qu'ainsi installé cet hôpital ne peut être d'aucune utilité. Les ouvriers qui sont indisposés restent dans les dortoirs, ceux qui sont dangereusement malades sont renvoyés chez eux, ainsi que ceux atteints de syphilis [2].

La syphilis, voilà pour la Russie la grande plaie sociale, pire que la peste et le typhus. D'après le Dr Herzenstein, dans les hôpitaux de la municipalité, elle fait 13 % du nombre total des malades, et dans un département, celui de Voronège, elle a frappé jusqu'à 14 % des habitants. D'après la statistique des conseils de revision de 1870 à 1880, parmi les conscrits, la proportion serait de 1,9 %[3] pour toute la Russie.

Par la cohabitation et la promiscuité des sexes, par la saleté et la misère, chaque jour elle se développe davantage, et les médecins se demandent s'il sera possible d'arrêter son extension.

[1] Abramof ; *loc. cit.*, pag. 178.

[2] Erisman ; fasc. I, pag. 134.

[3] Dr Herzenstein ; *La syphilis en Russie*, 1885.

Elle stigmatise toute la population : l'ouvrier des villes en est pourri, et l'enfant, déjà trop précoce, l'acquiert souvent avant sa puberté ! L'ouvrier paysan, dans sa tournée à la ville, s'en sature pour la rapporter dans son village, où elle va trouver un terrain qui favorise son éclosion. Il y a même des villages dont tous les membres sont atteints, depuis l'enfant à la mamelle jusqu'au vieillard.

Et avec toutes ces conditions déplorables, la dégénérescence de la race augmente, sa force physique diminue et la mortalité s'accroît.

Si l'on considère tout d'abord la mortalité générale proportionnellement à la population, on verra combien elle est supérieure en Russie à celle des autres nations européennes. C'est ce que nous montre clairement le tableau suivant, d'après M. Napias, que nous empruntons aux *Éléments d'Hygiène* de M. Arnould.

Décès annuels par 1000 *vivants de chaque groupe.*

Nations.	0 à 1 an.	1 à 5 ans.	5 à 15 ans.	15 à 30 ans.	30 à 60 ans.	60 à μ ans.	Mortal. génér.
Norvège.....	116	29,13	7,15	6,5	11	58,9	18,4
Suède (1861-70)....	150	31,1	6,9	5,85	12,58	70	20,46
Danemark.....	150	23,4	7,4	6,76	13	71,4	21,6
France (1856-65)...	216	34,65	7,23	8,62	12,9	68,2	22,8
Angleterre (1857-66)	190	36,7	6,7	8,22	15,68	67,9	22,8
Belgique (1851-60)..	186	36,1	7,7	8,5	13,42	79,1	23,3
Pays-Bas.....	211	36,4	8,01	8	15.4	70,1	25
Prusse.....	220	46	7,2	7	15,4	72,7	25,8
Bavière.....	372	39,82	7,37	8,8	17,28	81,5	29,5
Espagne.....	226	67,8	8,2	8,2	17	95	29,6
Italie.....	254	53,7	8,2	8,10	17,35	88,2	30,1
Autriche.....	303	40,58	7,33	8,14	17,06	84	32,4
Russie.....	311	54,65	9,66	8,63	19,4	78,1	36,8

Nous voyons donc que la mortalité, en Russie, est de 36,8

[1] Arnould ; *Éléments d'Hygiène*, 1881, pag 1066.

pour 1000, chiffre supérieur de beaucoup à la mortalité de tous les autres pays de l'Europe.

Mais si la mortalité est telle sur toute la population, que ne doit-elle pas être dans le milieu ouvrier, qui lui fournit assurément le plus grand apport !

« C'est un fait connu, dit M. Yanjoul, que dans les grands centres industriels, en Europe, la mortalité est supérieure à celle de toutes les autres parties de l'État. La même chose s'observe en Russie ; *nous n'avons pas malheureusement de statistique sur le nombre des malades et de la mortalité chez les ouvriers.* »

CHAPITRE IV

Travail des Femmes et des Enfants.

Sommaire. — L'enfant dans l'atelier. — Durée du travail. — Proportion des enfants et des femmes dans les ateliers. — La mère et l'enfant. — Comparaison de la situation de la Russie à cet égard avec les nations européennes. — Désidérata du professeur Yanjoul.

Nous savons de quelle importance sont, pour l'avenir d'une race et d'un peuple, les conditions physiques dans lesquelles vivent et la mère et l'enfant.

Nous devons donc maintenant considérer quelle est la situation de l'un et de l'autre dans la fabrique, et quelles sont les attributions qui y sont dévolues à l'enfant et à la femme.

« Plus tôt entre l'enfant à la fabrique et plus longue est sa journée, dit M. Yanjoul; plus vite se détruit sa santé et moins il a de chances de vivre longuement. En formule mathématique, la longévité d'un jeune ouvrier est en raison inverse de la longueur de son travail et en raison directe de l'âge auquel il le commence. »

Or, il n'est pas rare de rencontrer en Russie, dans les ateliers, des enfants de 5 à 6 ans. Nous avons déjà vu, dans les fabriques d'allumettes, combien il était difficile de donner une valeur d'âge à des êtres chétifs, malingres, atrophiés, qui ignorent leur naissance ou qui refusent, par un mutisme absolu, de la faire connaître, soit par crainte, soit par ordre reçu. Et partout il en est de même : l'influence du travail laisse son cachet sur ces malheureux « enfants, qui sont épuisés, pâles, les joues creuses, et qui ont l'air de vrais martyrs [1] ».

[1] Erisman; *loc. cit.*, fasc. I, pag. 87.

Le plus souvent, la *durée du travail* est la même que celle du travail des adultes. Dans les fabriques d'allumettes dont nous avons parlé, la durée du travail, au milieu des vapeurs de phosphore, s'élève à quatorze heures. Dans plusieurs des filatures et tissanderies du département de Moscou, par exemple, le travail varie de douze à treize heures par jour pour des enfants de 6 à 8 ans, jusqu'à quinze et seize heures pour ceux qui ont atteint leur dixième année. Il est même une teinturerie dans laquelle, pour les enfants aussi bien que pour les adultes, la durée du travail est la même, soit dix-sept heures[1].

Il est inutile de dire, après ces chiffres, que souvent les enfants mineurs travaillent de nuit; la journée ne serait pas assez longue sans cette condition[2].

Pour si terrible cependant que soit cette situation, elle devient réellement effrayante quand on considère le *nombre considérable de mineurs* qui sont employés dans les fabriques. Dans le département d'Oufa, par exemple, dans une draperie qui occupe 1,000 ouvriers des deux sexes, on en trouve 200 appartenant à l'âge scolaire, soit une proportion de 20 °/₀. Dans l'arrondissement de Moscou, d'après M. Issaef, sur 1,430 fabriques, la proportion des enfants est de 13,5 °/₀, proportion qui s'élève à 20 °/₀ si l'on exclut les forges et les minoteries, où ne travaillent que les hommes, et même à 28 °/₀ dans quelques fabriques[3].

Ces chiffres, déjà élevés, ne sont rien à côté de ceux que nous signalent MM. Pogogew et Erisman, qui, eux aussi, ont fait un peu plus tard la même statistique dans le département de Moscou, et parallèlement nous établissons, d'après ces auteurs, les chiffres correspondants au nombre des femmes qui y sont employées.

[1] Yanjoul; *loc. cit.*, pag. 440.

[2] Erisman; fasc. I, pag. 103. — Pogogew; fasc. III, 1re partie, pag. 101-110; 2e partie, pag. 25.

[3] Issaef; *Quelques pages pour la contribution de la chronique des fabriques. Annales de la Patrie*, 1877-79, cité par Yanjoul.

Départ. de Moscou.	Enfants de —14 ans.	Adolesc. de 14 à 18 ans.	Mineurs pour 100 ouvriers.	Femmes pour 100 ouvriers.	Femmes et enfants p. 100 ouv.
Arr. de Moscou.	7 %	16 %	23 %	34 %	28 %
Arr. de Kline...	15,5 %	25,5 %	37 %	38 %	37,5 %
Arr. de Rouzsky	16 %	27 %	43 %	43 %	43 % [1]

C'est-à-dire que le nombre des femmes et des enfants acquiert une valeur égale de un quart à un demi du nombre total.

Les femmes dans les ateliers ne sont pas d'ailleurs mieux traitées que les hommes. Voici ce que dit de leur situation M. Erisman, au sujet d'une filature de soie : « Entrez dans l'atelier ; vous y trouverez des femmes jeunes encore, des jeunes filles, des enfants. Maigres, pâles, exténuées, le visage couvert de rides prématurées, vêtues de vieilles loques, elles restent debout des heures entières, courbées sur leurs métiers. Elles n'ont pas eu d'enfance, et n'auront pas de jeunesse ! Elles travaillent pendant dix-huit heures, de 10 heures du soir jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et pour cela elles reçoivent 35 roubles par an [1].

Comment, dans de telles conditions, la femme peut-elle remplir ses devoirs, quand on songe que, sur le nombre de femmes occupées, un « pour cent » considérable est marié ou a des enfants (56 % ouvrières dans l'arrondissement de Moscou) [2].

L'enfant n'est pas seulement sous le coup de l'influence nocive de l'usine dès l'âge où il peut commencer à travailler, il a été déjà préparé à y entrer même avant sa naissance. Combien déjà d'influences qui ont agi sur son existence, même avant qu'il vienne au jour !

La femme enceinte reste à l'usine jusqu'au dernier moment, et souvent même la voit-on accoucher dans la cour ou au pied

[1] Erisman ; fasc. I, pag. 67; fasc. IV, pag. 30.— Pogogew ; fasc. III, 1re partie, pag. 41 ; 2e partie, pag. 15 ; 4e partie, pag. 198.

[2] Erisman ; *Hygiène professionnelle*, pag. 253-254.

des métiers. Et puis encore, quelle altération ne doit pas produire sur les organes génitaux l'obligation d'un travail fatigant, dans l'immobilité mécanique du métier ! Et dans la grossesse, quelles ne sont pas les conséquences fatales de cette fatigue, sans compter l'influence des agents toxiques (plomb, mercure), qui souvent empoisonnent l'enfant au sein de sa mère et augmentent le nombre des avortements !

Enfin l'enfant est né. Dès le lendemain, la mère reprendra son travail. Elle le laissera à des mains mercenaires ou indifférentes qui ne pourront la remplacer. Et si elle l'emporte à l'atelier, elle n'aura pas même le droit de lui donner des soins, tout au plus si elle pourra l'allaiter. Elle n'aura personne à qui le confier, à une autre enfant peut-être, car nulle part il n'existe de crèche ; cette frêle créature, dès son premier cri, respirera la poussière et l'air méphitique des fabriques, que les adultes mêmes peuvent difficilement supporter. Heureux si le lait de sa mère n'est pas pour elle un aliment empoisonné !

On se demande, après cela, quels soins peut donner la femme à son bien-être, à sa famille, au sens moral.

Vivant dans l'atelier, dans les logements des fabriques et des asiles de nuit dans la plus complète promiscuité avec l'autre sexe, pour elle le plus souvent la famille n'existe pas.

Et l'enfant élevé dans ce milieu, ne recevant aucune instruction, n'allant à aucune école (et comment le pourrait-il avec ces heures de travail, même s'il existait des écoles et si la loi qui les ordonne pouvait être applicable?), descend peu à peu la pente d'une décrépitude physique et morale précoce; et dans beaucoup de fabriques il n'est pas rare de le rencontrer homme avant de sortir de l'enfance, aussi ivrogne et débauché, ayant souvent la syphilis, non par contamination maternelle, mais pour l'avoir directement contractée dans l'atelier.

Si nous comparons maintenant ce qui se passe dans les pays

étrangers, nous verrons dans tous les cas l'enfant et la femme protégés et entourés de soins et d'une surveillance active.

Ainsi, en Angleterre, le maximum de la durée du travail jusqu'à 14 ans est fixé à six heures et six heures et demie, et jusqu'à 18 ans à dix heures; en Hongrie, à huit heures jusqu'à 14 ans; en Autriche, à dix heures; en France, à dix heures; en Suisse, à onze heures. Mais dans ce dernier pays l'heure du travail comprend les heures de l'école, comme en Angleterre, où la journée de travail doit alterner avec un jour d'étude ou bien être divisée en deux parties égales, l'une d'étude, l'autre de travail [1].

Dans presque tous les pays de l'Europe, le travail de nuit est défendu pour l'enfant, sauf quelques industries (France, les industries à feu continu; Chambre, juin 1888[2]). Beaucoup d'industries sont défendues en Angleterre et en France; dans beaucoup, les enfants ne sont admis qu'avec restriction.

La limite d'âge d'admission en Angleterre est de 10 ans. En Allemagne, dans les Pays-Bas, la Suède, la Norwège, elle est fixée à 12 ans. En France, la loi nouvelle vient de fixer la limite du travail à 13 ans, sauf à descendre à 12 si l'enfant a un certificat d'étude primaire; et dans les deux cas il doit être pourvu d'un certificat d'aptitude physique. En Suisse, la limite de l'âge est encore plus élevée, elle varie, suivant les cantons, de 12 à 14 ans et même 16 pour le canton d'Argovie; les travaux de nuit sont défendus.

Les femmes sont aussi généralement partout protégées au même titre que les adolescents; la durée de leur travail est limitée en plusieurs pays, certains travaux leur sont défendus et souvent il est fait des lois spéciales pour protéger la femme en vue de l'enfant. Ainsi la France fixe à six jours effectifs le temps du travail

[1] L'acte des fabriques et des ateliers est entré en action depuis le 1er janvier 1879.

[2] *Compte rendu officiel des séances de la Chambre des Députés*, juin 1888.

par semaine pour la femme et les enfants. En Suisse, les femmes sont exclues de tous les travaux de nuit et doivent prendre le repos du dimanche. Les femmes enceintes ne peuvent pas être admises au travail et sont exclues de l'atelier deux semaines avant l'époque présumée de l'accouchement et six semaines après, et pendant ce temps elles reçoivent de la fabrique une somme équivalente à leur travail. Les mères ont un temps de repos, pendant leur travail, plus long que celui des autres ouvriers.

Voilà ce qui se passe dans diverses contrées de l'Europe. En Russie, nous avons vu ce qu'il en était ; aussi s'est-on occupé de la question. Tous les travaux des Commissions sanitaires instituées par le Gouvernement étaient si douloureux, les rapports si attristants, que l'opinion publique s'en est émue et nombre de projets furent présentés.

Voici d'abord, en résumé, quels sont les *vœux* du professeur Yanjoul. Ce n'est pas un projet complet qu'il propose mais il trace les premiers points sur lesquels il faudrait attirer l'attention :

1° Il faudrait indiquer la limite d'âge d'admission pour les enfants, âge avant lequel il serait défendu de les admettre dans les fabriques ; indiquer le nombre d'heures de travail et le limiter à des heures fixes exclusivement de jour.

Le maximum d'heures de travail devrait aussi être déterminé pour les adultes.

S'il est impossible de déterminer scientifiquement l'âge auquel l'enfant doit entrer à la fabrique, on devra fixer un âge moyen, 12 ans par exemple, en ayant à l'esprit cette loi que, plus l'âge sera reculé, plus gagneront la santé publique et l'instruction des enfants. Dans ce but, il faudrait que la fréquentation des écoles devînt obligatoire et que ces écoles, avec l'aide du Gouvernement, fussent faites aux frais des fabricants.

2° La protection des enfants étant intimement liée à celle de la femme, il sera nécessaire de veiller à ce que la femme travaille

moins d'heures que les ouvriers du même âge et soit exclue des travaux de nuit.

Pour les femmes enceintes, il sera bon de prendre exemple sur les lois suisses, d'après lesquelles la femme est exempte de travail pendant une certaine période avant son accouchement et après. Il serait désirable que pendant ce temps elle ne perde pas son salaire, sans quoi l'exécution de la loi serait impossible.

3° Les femmes et les enfants devront être partiellement exclus de certaines industries insalubres et de toutes celles dans lesquelles on manie des substances vénéneuses ou dangereuses (fabriques d'allumettes, produits chimiques, triage des chiffons, peignage du lin, limage des métaux.) Il serait désirable de faire une interdiction complète de deux formes d'industries particulièrement dangereuses, c'est-à-dire de défendre l'emploi de l'arsenic dans la préparation des couleurs d'aniline et la fabrication des allumettes avec le *phosphore blanc*, interdiction qui existe en Suisse depuis la loi du 7 mai 1879.

4° Ce qui est peut-être le plus important et sans quoi la loi resterait lettre morte et ne pourrait être appliquée, c'est de constituer un conseil de surveillance indépendant et chargé d'une grande autorité, formant le corps des inspecteurs des fabriques. L'histoire des lois des fabriques en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en France a assez démontré l'insuffisance de la police et de la municipalité dans la surveillance de l'exécution des lois sur les fabriques. Actuellement, la surveillance de l'exécution des lois se partage en différents départements; mais, *tant qu'il existera cette dispersion regrettable, on ne pourra attendre aucune amélioration dans l'état des fabriques russes, même avec les meilleures lois du monde.*

Telles sont les réformes que, selon M. Yanjoul, «le peuple russe devrait désirer et attendre dans le plus prochain avenir, les réformes dans la législation des fabriques étant désirables dans l'in-

térêt de tout le monde ouvrier de la partie industrielle de la Russie, pour sa santé, pour sa plus longue longévité et pour donner à la jeune génération la possibilité d'acquérir une instruction et un développement intellectuel qui, dans l'état actuel, lui sont refusés[1]».

M. Yanjoul expose encore, en terminant, d'autres vœux dont nous nous bornerons à énoncer les principaux points :

Considérant que la plupart des accidents produits par les machines sont attribuables au manque d'enveloppes protectrices pour la partie de leur mécanisme qui est dangereuse et à l'obligation où se trouvent les ouvriers, le plus souvent, de mettre en train directement avec la main et d'établir les transmissions par les courroies sans l'aide de crochets, de nettoyer les machines pendant la marche, l'auteur voudrait une réglementation sévère semblable à celle de l'Angleterre et l'obligation pour les industriels d'avoir toujours, pour leurs machines, des garde-fous, des tabliers ou des étuis ;

Mais comme d'autre part les accidents proviennent souvent des vêtements flottants que portent les ouvriers, il voudrait l'obligation pour eux d'avoir des vêtements de travail spéciaux, des vestes serrées au corps, et qui ne serviraient que dans l'atelier. Il désirerait que ces vêtements soient fournis à leurs frais par les patrons à tout ouvrier. Cette disposition serait encore des plus nécessaires dans les fabriques de produits chimiques et d'allumettes, en évitant aux ouvriers de vivre, en dehors de l'atelier, dans leurs vêtements imprégnés de toutes les vapeurs nuisibles dans lesquelles s'est effectué le travail ;

Considérant que les explosions des chaudières sont généralement dues au manque de surveillance de l'état de leurs parois,

[1] Yanjoul ; *loc. cit.*, pag. 447 et suiv.

que les trois quarts au moins des accidents auraient pu être évités par une inspection régulière, M. Yanjoul désirerait établir une réglementation sévère. Citant l'exemple de l'Angleterre et de l'Amérique, où des Sociétés se sont formées pour cette surveillance, il regrette que pour la Russie tout soit livré au hasard, et, pour éviter les accidents si nombreux qui se produisent chaque jour, il désirerait la formation d'un corps d'inspecteurs spécialement chargé de cette surveillance. Bien des accidents étant dus en outre à l'ignorance autant des mécaniciens que des patrons, il demande que la conduite des machines et des chaudières ne soit confiée qu'à des ouvriers spéciaux ayant reçu une instruction technique et pourvus d'un certificat.

Au point de vue de la responsabilité dans les accidents du travail, il examine quelle est la part qui incombe à la négligence du patron ou à celle de l'ouvrier. Il rappelle les lois de l'Angleterre, d'après lesquelles l'industriel est soumis à une amende et est passible d'indemnités à payer au blessé ou à sa famille dans le cas de preuve de sa culpabilité par négligence, et celles de l'Allemagne, d'après lesquelles tout patron ayant eu dans sa fabrique un accident dont la cause n'est pas dans la faute de l'ouvrier intéressé, doit payer les frais de son traitement et faire une pension à sa famille. M. Yanjoul voudrait qu'une nouvelle loi s'intéressant à cette question fût promulguée sur le modèle de celle de 1871 en Allemagne ; mais il faudrait étendre davantage la responsabilité des industriels, et exiger d'eux de prouver leur innocence, et non à l'ouvrier de prouver la culpabilité du patron.

Rappelant aussi que, à la suite de ces lois, les fabricants allemands ont fait entre eux des assurances contre les accidents de leurs ouvriers (375,000 ouvriers assurés en 1875), il démontre avec quel soin doit être surveillée une telle organisation ; la responsabilité pécuniaire de chaque industriel se mettant ainsi à couvert, il n'arrive que trop souvent que l'administration, une fois ses ouvriers assurés, ne prend plus souci de leur protection ; et

le savant professeur insiste de nouveau sur la nécessité d'imposer, en dehors de cette indemnité, une amende très forte payable par le fabricant pour chaque accident arrivé dans son usine.

M. Yanjoul, pour assurer l'exécution de la loi, demande la création d'un corps d'inspecteurs. Ces inspecteurs, choisis avec soin et doués d'une instruction technique spéciale, devraient être pourvus d'une grande autorité. La loi devrait se borner à des données générales, comme, par exemple : détermination du cubage nécessaire à chaque ouvrier, éloignement des poussières nuisibles, défense de se trouver dans les ateliers en dehors des heures du travail... et c'est à l'inspection sanitaire qu'il reviendrait, en tout ressort, de réglementer pour chaque usine les différentes conditions qu'elle jugerait nécessaires, de spécifier le nombre de portes et fenêtres proportionnellement à la dimension de l'édifice, etc., etc.

Parlant enfin des diverses sociétés qui se sont formées dans un but humanitaire dans différents pays pour la protection de l'ouvrier, son instruction générale et technique, son développement moral[1], M. Yanjoul regrette qu'en Russie l'initiative privée soit si en arrière.

Point en effet de caisses de retraite, point de secours institués pour soutenir la mère et aider l'enfant, point de crèches, point d'écoles dans les fabriques. Quant aux sociétés ouvrières, quant aux associations des ouvriers entre eux, aux caisses d'assistance ou d'épargne, quelle ironie ce serait de notre part d'en parler !

L'ouvrier n'a pas de moyen de se défendre contre l'exploitation ; l'association ne peut exister en Russie pour ses intérêts communs ; il n'a pas même le mauvais moyen qui existe en Europe, la grève, car il est puni de deux à huit mois de prison pour simple participation, et d'un an s'il y a eu violence (Règlements de 1886).

[1] Yanjoul ; *loc. cit.*, pag. 469 et suiv.

« Il est temps, termine le savant professeur, il est temps que nous prêtions une attention sérieuse et que nous essayions d'écarter ces conditions nuisibles qui ont été causées par le laisser-aller ; il est temps de comprendre que les intérêts de plusieurs centaines de mille personnes actuellement et de millions dans le futur méritent toute notre attention ; il est temps enfin de ne pas nous borner à former des projets, mais de nous mettre à exécuter les bonnes intentions dont nous nous sommes nourris jusqu'à présent[1] ! »

Ces paroles, les vœux généraux des municipalités, les conclusions des rapports des Commissions sanitaires, furent enfin entendus par le Gouvernement, et en 1886 furent promulgués quelques nouveaux règlements. Ces règlements ont mis un peu d'ordre dans les amendes, comme nous l'avons déjà dit ; ils ont défendu l'usure de la part des fonctionnaires des fabriques et surtout créé un corps d'inspectorat et des bureaux sanitaires.

Les inspecteurs seront chargés de surveiller l'exécution des lois sur les fabriques, de faire des procès-verbaux dans les cas d'infraction et des propositions de règlements nouveaux.

Ces procès-verbaux seront envoyés, soit chez les juges de paix, soit chez les juges d'instruction, soit enfin aux *bureaux sanitaires des fabriques* qui seront créés d'après les lois nouvelles. Ces bureaux existeront pour chaque département et seront constitués en partie par les membres de la municipalité, le chef des gendarmes et de la police et quelques membres des *Chambres de Commerce*. Dans les deux capitales, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, la présidence sera confiée au chef de la police, et dans les capitales des provinces aux Gouverneurs. Ces bureaux seront chargés d'élaborer des règlements *pour les fabriques de leur circonscription*, de fixer la durée des heures de travail, de déterminer les jours de fête, le temps pour le nettoyage des machines,

[1] Yanjoul ; *loc. cit.*, pag. 474.

les précautions à prendre contre les accidents des machines, de veiller à protéger la vie, la santé et la moralité des ouvriers pendant leur travail aussi bien que dans leurs habitations, d'organiser enfin les secours médicaux. Ces mêmes bureaux seront chargés de régler les affaires concernant les infractions aux lois de la part des fabricants, et de recevoir et d'examiner les plaintes contre les inspecteurs...! Et encore ces règlements ne sont-ils applicables qu'aux trois départements de Saint-Pétersbourg, Moscou et Wladimir. Les ministres des Finances et de l'Intérieur peuvent, s'ils le trouvent nécessaire, en étendre l'application.

CONCLUSIONS.

Résumons en quelques mots tout ce que nous venons de dire sur la situation hygiénique de l'ouvrier en Russie.

Le nombre d'heures de travail, jusqu'à ces derniers temps, dépendait exclusivement de la volonté des industriels ; son maximum était quelquefois aussi long que la journée;

Grâce au manque de surveillance pour l'exécution des quelques règlements existants, et grâce à la négligence des industriels, le milieu dans lequel travaille et vit l'ouvrier est des plus insalubres:

Malpropreté générale, insuffisance de cubage de place, insuffisance d'aération, absence de ventilation, même dans les industries dangereuses ; point de précautions pour éviter les accidents du travail, soit par les machines, soit par les explosions des chaudières, soit enfin dans les cas d'incendie ;

Dans les logements: même saleté, même insuffisance de cubage et d'aération ; promiscuité déplorable d'âge et de sexe ; nourriture insuffisante et souvent malsaine; secours médical presque nul malgré l'existence de règlements excellents mais inapplicables;

Point de protection pour les femmes et les enfants ; participation des uns et des autres au travail nocturne ; point de minimum d'âge pour l'entrée à la fabrique (ouvriers de 5 ans dans les fabriques d'allumettes) et même durée d'heures de travail pour les enfants que pour les adultes ; point de protection pour la femme enceinte ; impossibilité d'instruction pour l'enfant ;

Absence enfin de toute assistance aux ouvriers :

Tel est notre bilan.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

Pour éviter aux lecteurs français l'embarras de mots étrangers, nous avons trouvé plus commode et plus utile de traduire les titres en français et de donner simultanément les titres russes en leur langue.

1. Annales de la Patrie, Revue mensuelle polit. et littéraire. Saint-Pétersbourg, 1879-1882.
2. Aurore (L'), Journal quotidien, 1886.
3. Courrier Russe (Le), Journal quotidien, 1880-81.
4. Gazette du Soir (La), Journal quotidien, 1879.
5. Gazette de Sibérie (La), 1886.
6. Médecin (Le), Journal hebdomadaire. Saint-Pétersbourg, 1880.
7. Messager du Nord (Le), Revue mensuelle polit. et littéraire. Saint-Pétersbourg, 1886.
8. Messager de la Sibérie (Le), 1886.
9. Nouvelle (La), Journal hebdomadaire. Saint-Pétersbourg, 1880.
10. Nouvelle Revue (La). Tiflis, 1886.
11. Ordre (L'), Journal quotidien. Saint-Pétersbourg, 1881.
12. Parole (La), Revue mensuelle polit. et littéraire. Saint-Pétersbourg, 1879-80.
13. Pensée Russe (La), Revue mens. polit. et littéraire. Moscou, 1886.
14. Semaine (La), Revue hebdomadaire polit. et littéraire. Saint-Pétersbourg, 1878-1879-1886.
15. Sibérie (La), 1886.
16. Voix (La), Journal quotidien. Saint-Pétersbourg, 1879.
17. Recueil des renseignements statistiques du départ. de Moscou, Sect. sanitaire, tom. III.

    Fasc. I. Inspection sanitaire des établissements industriels de l'arr. de Kline, par le Dr Erisman, 1881.

    Fasc. II. Tuileries de l'arr. de Moscou, par le Dr Pogogew, 1881.

Fasc. III. Inspection sanitaire des arr. de Vereisk et de Rouzski, par le Dr Pogogew, 1882.

Fasc. IV. Inspection sanitaire des établissements industriels de l'arr. de Moscou, par le Dr Erisman.

18. Abramof. Le monde des fabriques et des usines, Annales de la Patrie, 1882, nos 3 et 4.
19. Birukowitz. Les ouvriers dans les usines à sucre, Pensée Russe, 1886, no 12, d'après les rapports des médecins sanitaires du départ. de Kiew, Dr Nowitsky, et du départ. de Kharkof, Dr Swiatlowsky.
20. Chambre des Députés (Compte rendu officiel des séances de la), Loi sur le travail des femmes et des enfants, juin 1888.
21. Erisman. Hygiène professionnelle ou hygiène du travail intellectuel et physique.
22. — Inspection sanitaire des établissements industriels de l'arr. de Kline, 1881, *in* Recueil de statistique du départ. de Moscou, fasc. I.
23. — Inspection sanitaire des établissements industriels de l'arr. de Moscou, 1882, *in* Recueil..., etc., fasc. IV.
24. Fabriques (Les) d'Allumettes, La Parole, 1880, no 8.
25. — de paillassons, La Semaine, 1879, no 13.
26. Gordon Hogg. Health and Diseases in industrial Occupations ; Great Industries of Great Britain, 1879-80.
27. Dr Herzenstein. La syphilis en Russie, 1885.
28. Issaef. Quelques pages pour la contribution de la chronique des fabriques, Annales de la Patrie, 1877, pag. 9.
29. Karatchounsky. Statistique des forces productives de la Russie.
30. Kolb. Handbuch der vergleichenden Statistik.
31. Lazarewsky. Les fabriques d'allumettes à Ijora, Messager du Nord, 1886, no 12.
32. Lwow. L'impôt industriel et son mode de régularisation.
33. Dr Novitsky. Rapport du Médecin sanitaire du départ. de Kiew, *in* Birukowitz.
34. Oumansky. Dans les mines d'or, Messager de la Sibérie, 1886, nos 33 et suiv.
35. Pieskow. La vie de fabrique dans le départ. de Wladimir.
36. Dr Pogogew. Les tuileries de l'arr. de Moscou, 1881, *in* Recueil...., fasc. II.

37. Dr Pogogew. Inspection sanitaire des arr. de Vereisk et de Rouzsky, 1882, *in* Recueil..., fasc. IV.
38. Dr Swiatlowsky. Rapport du médecin sanitaire du départ. de Kharkof, *in* Birukowitz.
39. Tcherwinsky, membre du bureau statistique de la municipalité du départ. de Tchernigow, Migrations économiques, Ann. de la Patrie, 1880, Nos 6 et 7.
40. Yanjoul. Travail des femmes et des enfants en Angleterre et en Russie, Ann. de la Patrie, 1880, nos 2, 3 et 4.
41. Yanson. Statistique comparée.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 25 Juillet 1888.
Le Recteur de l'Académie,
Correspondant de l'Institut,
G. CHANCEL.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 23 Juillet 1888.
Pour le Doyen,
J. GRASSET.

Библіографія.

1. Отечеств. Зап. 1879–1882
2. Зоря 1886
3. Русскій Курь. 1880–1881
4. Вечерняя газета 1879
5. Сибирская газета 1886
6. Врачъ 1880
7. Сѣверн. Вѣстникъ 1886
8. Сибирск. Вѣстникъ 1886
9. Молва 1880
10 Новое Обозрѣніе 1885
11 Порядокъ 1881
12. Слово 1879–1880
13. Русская Мысль 1886
14. Недѣля 1878, 1879, 1886
15. Сибирь 1886
16. Голосъ 1879
17. Сборникъ статистическихъ свѣдѣній по Московской губерніи. Отдѣлъ санитарной статистики. Т III. Вып. 1ый Санитарное изслѣдованіе фабричныхъ за-

ведений Клинского уѣзда. 92 ф.
Эрисманъ. 1881.
Выпускъ 2-й. Кирпично-гончарное производство Московскаго уѣзда А. В. Погонева 1881.
Выпускъ 3-й. Санитарное изслѣдованіе фабричныхъ заведеній Верейскаго и Рузскаго уѣзда. Сгожа. 1881.
Выпускъ 4-й Санитарное изслѣдованіе фабричныхъ заведеній Московскаго уѣзда. Эрисманъ. 1882

18. Абрамовъ. Изъ фабрично-заводскаго міра (Отеч. Зап. 1882, №№ 3 и 4).
19. Бирюковичъ. Рабочіе на сахарныхъ заводахъ (Русская Мысль 1886, № 12), по отчетамъ санитарныхъ инспекторовъ д-ра Новицкаго (по Кіевск. губ.) и д-ра Святловскаго (по Харьк.).
21. Профессіональная гигіена,

или гигiена умственнаго и физи-
ческаго труда. Дрисманъ. 1881.
22. Санитарное изслѣдованiе
фабричныхъ заведенiй Клин-
скаго уѣзда. 1881 (Въ Сборн. стат.
свѣд. по Моск. губ. выпускъ 6-й).
Его же.
23. Санитарное изслѣдованiе
фабричныхъ заведенiй Москов.
уѣзда. 1882. (Тамъ же, выпускъ 4-й)
Его же.
24. Спичечныя фабрики (Слово,
1880, №8)
25. Рогожники (Недѣлька 1879, №13)
27. Дръ Герценштейнъ. Сифи-
лисъ въ Россiи, 1885.
29. Исаевъ. Нѣсколько страницъ
въ фабрич. хронику (Отеч. Запис-
ки 1877, стр. 9)
30. Карачунскiй. Статистика
производительныхъ силъ въ
Россiи.
31. Лазаревскiй. Изюмскiя
спичечныя фабрики (Сев. Вѣстн.
Вѣстн. 1886 №12).

32. Львовъ. Промысловый налогъ и методъ его установленія.
33. Др. Новицкій. Отчетъ о санитарн. инспектора по Кіевск. губ.
34. Успенскій. На пріискахъ. (Сибирск. Вѣстн. №№ 33 и пр.
35. Песковъ. Фабричный бытъ Владимірской губ.
36. Др. Тогожевъ. Кирпично-гончарное производство Московск. округа (Въ сборн. статистич. свѣд. по Моск. губ. Выпускъ 2-й).
Смоленск. Санитарн. изслѣд. фабрич. заведеній Вереейск. и Рузск. уѣздовъ. 1882 (Тамъ же выпускъ 3-й).
37. Др. Свѣтиловскій. Отчетъ санит. инспект. по Харьковск. губ. (Сан. Гигіена).
38. Терпинскій. Экономическія скитанія (Отеч. Зап. 1880, №6 и 7.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION..... 3

CHAPITRE PREMIER. — Coup d'œil général sur la manière dont se recrute la classe ouvrière en Russie..... 7

SOMMAIRE : — Trois catégories d'ouvriers : ouvriers permanents, ouvriers temporaires, ouvriers patrons. — Migration périodique des habitants des compagnes vers les grands centres industriels. — Causes de l'émigration : productivité insuffisante du sol, nécessité d'aller chercher des ressources ailleurs. — Ex. : le département de Tchernigof. — Budget du paysan, son revenu, ses dépenses. — Statistique de l'émigration. — Mode d'engagement des ouvriers. — Modèle du contrat d'engagement.

CHAPITRE II. — Conditions hygiéniques du milieu dans lequel travaille l'ouvrier russe..... 19

SOMMAIRE. — Durée de la journée de travail. — Mode de répartition des heures de travail. — Travail de nuit. — Travail aux pièces. — Milieu du travail. — Quelques exemples : fabriques d'allumettes, de sucre, de produits chimiques. — Insalubrité générale des ateliers. — Insalubrité des bâtiments. — Insalubrité de voisinage. — Cubage de place. — Ventilation. — Dureté de certains travaux. — Accidents du travail.

CHAPITRE III. — Conditions hygiéniques dans lesquelles se trouve l'ouvrier en dehors de son travail..... 50

SOMMAIRE. — Logement. — Vêtements. — Nourriture. — Salaire. — Secours médicaux. — Mortalité générale.

CHAPITRE IV. — Travail des Femmes et des Enfants..... 74

SOMMAIRE. — L'enfant dans l'atelier. — Durée du Travail. — Proportion des enfants et des femmes dans les ateliers. — La mère et l'enfant. — Comparaison de la situation de la Russie à cet égard avec les nations européennes. — Désidérata du professeur Yanjoul.

CONCLUSIONS..... 86

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE..... 87

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses!

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!